

PREAMBULE

Dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la CAF tous les quatre ans, la Communauté de Communes réalise un diagnostic de territoire autour des accueils Petite Enfance, Enfance et Jeunesse en lien avec les évolutions des modes de vie des familles. Ce diagnostic, nécessaire avant toute nouvelle signature d'un CEJ, est l'élément indispensable sur lequel la Communauté de Communes et la CAF s'appuient afin de proposer une offre de service prenant en compte le contexte local et les besoins des familles.

Le diagnostic constitue donc la première étape de la procédure contractuelle. Cet état des lieux vise à partager les conclusions portant sur les actions à développer ou améliorer. C'est le socle qui va permettre dans un second temps de pouvoir croiser les différentes expertises.

Toutes les parties prenantes de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse du territoire (familles, enfants, jeunes, élus, agents, partenaires) ont été invités à participer à ce diagnostic. Il apparaît ainsi une vision enrichie par les différents regards.

Cette démarche s'inscrit également dans le dispositif expérimental et multi partenarial de la Convention Territoriale Globale Gersoise des Solidarités visant à organiser, structurer, coordonner l'action publique en favorisant l'accès aux droits à la population.

C'est donc dans un contexte de mise en synergie des acteurs et de participation citoyenne que le Contrat Enfance Jeunesse via sa première étape a été établi.

La question centrale du diagnostic est à présent de savoir sur quelles problématiques le territoire de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne va pouvoir accentuer ses actions en faveur des familles.

Après avoir présenté la méthodologie établie, la première partie sera centrée sur le territoire à travers notamment la présentation générale de celui-ci et l'analyse du contexte démographique, social et économique. Puis l'analyse concrète de l'offre et des besoins des familles nous permettra en troisième lieu de proposer des préconisations conçues comme des axes de progrès pour la durée du contrat.

SOMMAIRE

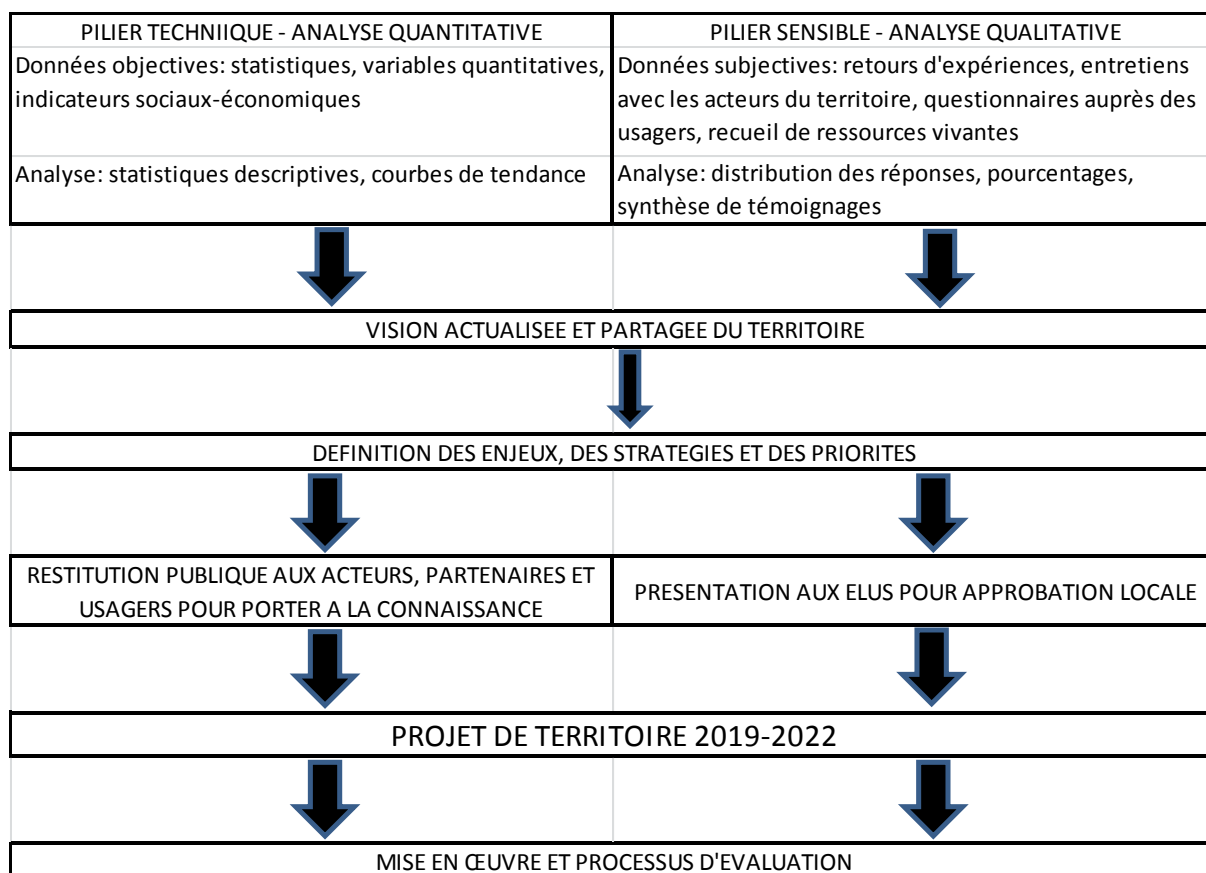
- Méthodologie	page 4
- I/ Le territoire	
- A/ Présentation générale du territoire.....	Page 6
- B/ Contexte démographique, social et économique	
- Evolution et structure de la population.....	page 8
- Typologie des familles.....	page 11
- Allocataires CAF et prestations enfance et handicap.....	page 12
- Allocataires MSA.....	Page 13
- Population active, emploi et chômage.....	page 13
- Revenus et précarité des ménages.....	page 18
- Logement.....	page 21
- Equipements et services.....	page 24
- Vie économique locale et développement.....	page 25
- II/ Analyse de l'offre et des besoins	
- A/ Les structures Petite Enfance-Enfance-Jeunesse	
-Présentation des structures.....	page 29
- Données quantitatives des structures.....	page 32
- B/ Analyse des besoins	
- Le regard des parents.....	Page 34
- Le regard des enfants.....	Page 47
- Le regard des jeunes.....	page 51
- Le regard des élus.....	Page 52
- Le regard des professionnels.....	page 53
- III / Préconisations.....	page 57

METHODOLOGIE

Le diagnostic partagé permet d'identifier les caractéristiques, les forces, les faiblesses et les besoins d'un territoire donné et de sa population. L'explication de son évolution passée, à travers les signes observables, va constituer la base d'une prévision sur son évolution future.

Le diagnostic ne constitue donc pas uniquement un instrument permettant d'acquérir la connaissance puisqu'en étant partagé il devient un outil de dialogue entre les acteurs (familles, jeunes, élus, professionnels, partenaires institutionnels et associatifs...) afin de servir à légitimer des démarches et de constituer un outil d'aide à la décision. D'où l'importance de la notion de partage inhérente au diagnostic. L'objectif étant à travers cette approche sensible de permettre, à partir de visions différentes, d'élaborer et de partager une vision commune. Le diagnostic peut, à partir de là, devenir un repère collectif issu d'un processus de travail participatif visant à proposer des axes de progrès concrets.

La méthodologie repose donc sur deux piliers. Un pilier technique consistant à recueillir des données objectives (statistiques, données quantifiables et observables...) et à analyser ces données. Et un pilier sensible qui va permettre une approche plus nuancée du territoire à travers la confrontation des visions, le recueil du vécu, du terrain, des ressources vivantes afin d'évaluer les enjeux locaux.



Présentation de la démarche de diagnostic pour l'élaboration du projet de territoire

Le socle commun de données à porter à connaissance dans le cadre du diagnostic cible les points suivants :

- l'évolution du contexte local
- l'analyse de l'offre existante
- l'analyse des besoins actuels s'inscrivant sur le moyen et long terme
- l'identification des écarts
- le recensement des forces et des faiblesses dans une visée de démarche de progrès
- l'analyse des partenariats existants et pouvant être développés
- La détermination des enjeux et des priorités
- le sens du projet s'inscrivant dans le cadre plus large d'une politique familiale territoriale

Dans le cas présent, il a été décidé que l'opérateur en charge du diagnostic serait la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne avec l'appui de la Conseillère technique de la CAF.

Deux comités de pilotage composé d'élus, des partenaires et des professionnels ont été mis en place mi décembre 2018 et fin février 2019. Le rôle des comités de pilotage a eu pour objectifs de valider les outils, d'analyser les données et d'alimenter la réflexion et l'aide à la décision des acteurs locaux.

Le diagnostic a été établi selon un processus évolutif à travers notamment l'élaboration de la méthodologie et des questionnaires, la collecte des différentes données et la réalisation des entretiens, le traitement et l'analyse des données recueillies, la valorisation des résultats et l'élaboration des préconisations.

Il est important de garder à l'esprit que ce diagnostic est un panorama, à l'instant « T », d'une offre de service déployée à l'échelon intercommunal. Il ne peut donc être considéré comme une vérité scientifique, exhaustive, absolue et immuable. En aucun cas il ne peut présumer des décisions politiques qui en découleront.

I/LE TERRITOIRE

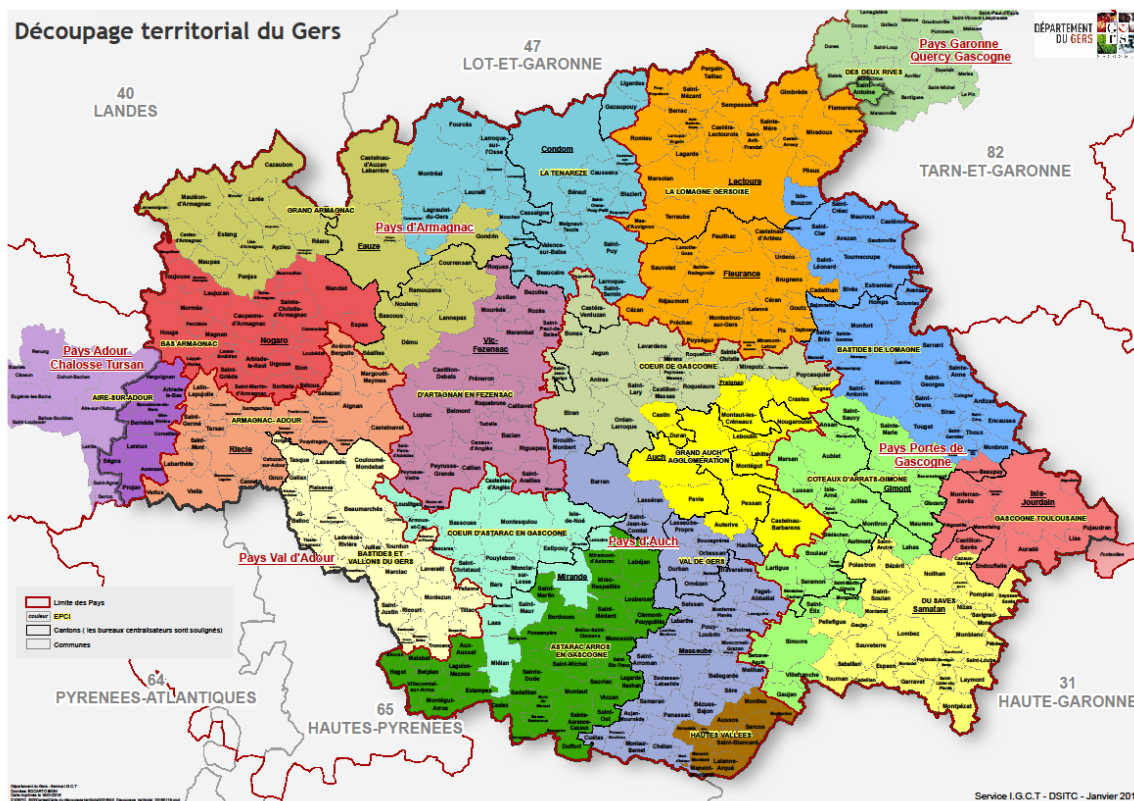
A/ PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

Le territoire de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne se situe dans le sud ouest du département du Gers, à la limite du département des Hautes Pyrénées. Ce qui lui confère une place à mi-chemin entre les villes de Tarbes et Auch.



Localisation de la CDCAAG dans le département du Gers

La Communauté de Communes fait partie du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auch comprenant 116 communes, 5 Communautés de Communes et 1 Communauté d'Agglomération. Elle est limitrophe de trois Communautés de Communes gersoises plus importantes en population : Bastides et Vallons du Gers (à l'Ouest), Cœur d'Astarac en Gascogne (au Nord), Val de Gers (à l'Est).



Découpage des EPCI dans le département du Gers et zonage par pays

Longeant les vallées de la Baïse et de l'Arros, le territoire de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne s'étale sur 32 km du Nord au Sud et de 39 km d'Est en Ouest. Il représente une superficie de 379,6 km².

L'ensemble paysager de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne se caractérise par des panoramas remarquables alternant cotaux et vallées avec en arrière plan les Pyrénées qui se dressent à l'horizon. Les milieux sont très diversifiés avec des cultures, des prairies, des bois... et les infrastructures agro-écologiques sont très présentes. Le relief est marqué et offre une multitude de sites perchés et de terres d'élevage. L'architecture traditionnelle des fermes en équerre domine et l'habitat est dispersé. Le milieu naturel et les paysages diversifiés façonnent l'identité du territoire. Leur préservation et leur mise en valeur constituent une richesse pour le développement local. En effet, ce territoire en zone de revitalisation rurale est à la recherche d'un nouveau souffle.

Le territoire comprend 37 communes avec une population municipale légale actuelle de 7321 habitants (Insee, RP2016 géographie au 01/01/2018). Il est issu de la fusion en 2013 de deux Communautés de Communes (Vals et Villages en Astarac et Hautes Vallées de Gascogne).



Communes du territoire d'Astarac Arros en Gascogne

Les structures administratives sont situées près des deux axes principaux de circulation. Le siège est localisé au sud ouest du territoire à Villecomtal sur Arros sur la N21 en direction de Tarbes. L'antenne, qui est aussi le Centre Intercommunal d'Action Sociale, se trouve au nord est du territoire à Idrac-Respaillès sur l'axe routier RD2 vers Lannemezan et à proximité de la N21 en direction d'Auch.

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui compte près de 150 agents au service du territoire. Son statut lui confère les compétences dans les domaines suivants :

ACTION SOCIALE

- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
- Personnes âgées (Aides à domicile, Service de soins infirmiers à domicile, Hébergement temporaire, Accueil de jour, Portage de repas)

AFFAIRES SCOLAIRES

- Ecoles, Ludothèque, Restauration scolaire, Accompagnateurs transport scolaire

VOIRIE

- Création, entretien et aménagement

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Assainissement non collectif
- Entretien des rivières
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

DEVELOPPEMENT DES ZONES ARTISANALES

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

POLITIQUE DU LOGEMENT ET CADRE DE VIE

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES CULTURELLES INTERCOMMUNALES

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS INTERCOMMUNALES

DEVELOPPEMENT DU TOURISME RURAL PAR LA CONSTITUTION, L'ENTRETIEN, LA PROMOTION ET L'ANIMATION D'ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

B/ CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE, SOCIAL ET ECONOMIQUE

EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Entre le plus gros bourg (Villecomtal Sur Arros, avec 845 habitants) et le plus petit (Bazugues, avec 59 habitants), la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne enregistre une densité de population de 19,2 hab/km², soit une densité plus faible que celle du département du Gers (30,3 hab/km²).

Population municipale légale 2016

*Les populations légales millésimées 2016 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019.
Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.*

COMMUNES	2011	2016
Aux-Aussat	259	271
Barcugnan	117	107
Bazugues	71	59
Beccas	100	115
Belloc-Saint-Clamens	134	129
Berdoues	463	445
Betplan	110	101
Castex	94	89
Clermont-Pouyguillès	162	157

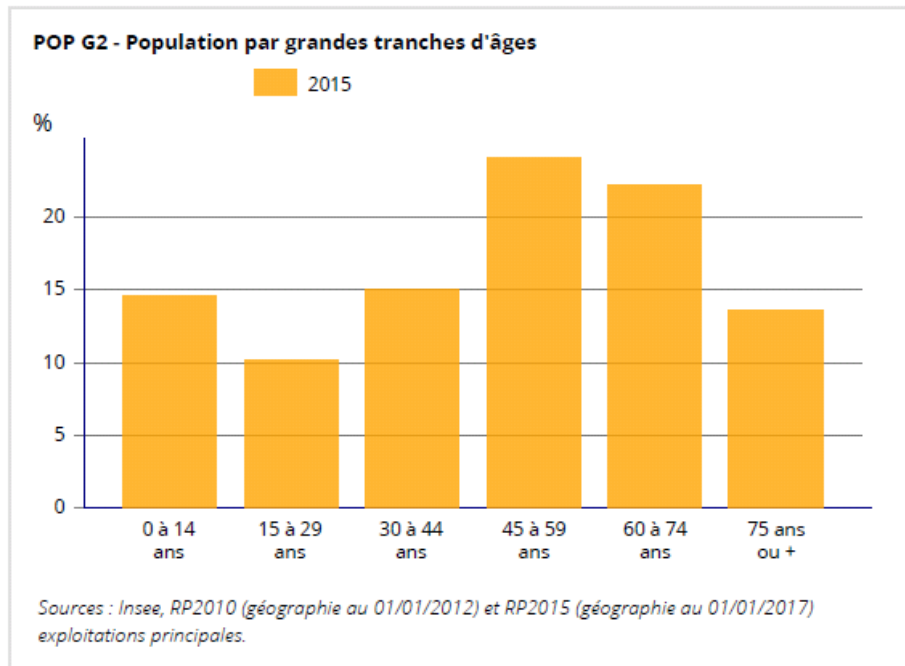
Duffort	137	140
Estampes	167	161
Haget	317	333
Idrac-Respaillès	212	214
Labéjan	334	317
Lagarde-Hachan	152	162
Laguian-Mazous	283	239
Loubersan	175	156
Malabat	101	118
Manas-Bastanous	88	80
Miramont-d'Astarac	357	350
Moncassin	137	137
Mont-de-Marrast	108	111
Montaut	112	119
Montégut-Arros	276	297
Ponsampère	106	135
Sadeillan	85	88
Saint-Élix-Theux	120	107
Saint-Martin	447	454
Saint-Médard	323	324
Saint-Miche	266	258
Saint-Ost	82	83
Sainte-Aurence-Cazaux	121	104
Sainte-Dode	223	213
Sarraguzan	99	84
Sauviac	109	109
Villecomtal-sur-Arros	835	845
Viozan	104	110
TOTAL	7386	7321

Sources : Insee, RP2016 (géographie au 01/01/2018), RP2011 (géographie au 01/01/2013)

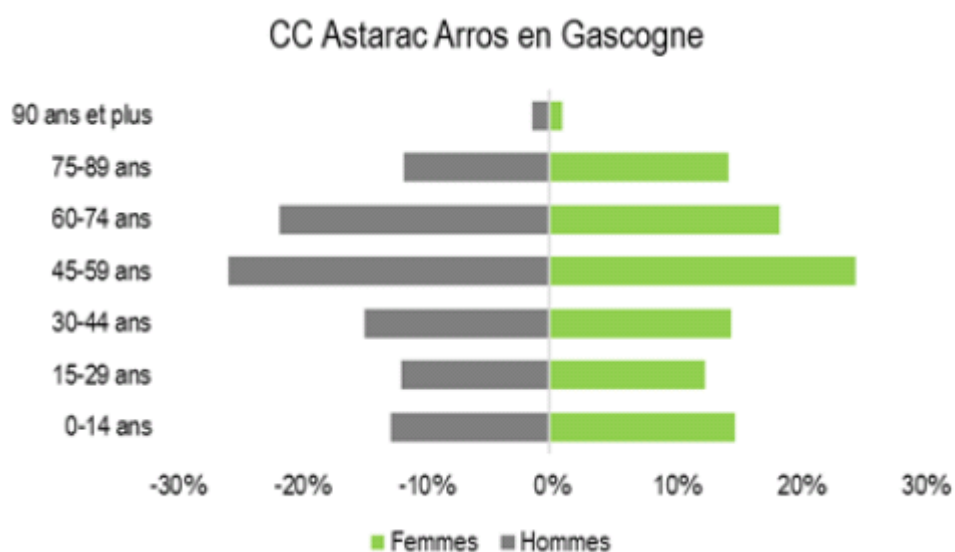
A la lecture du tableau, on peut observer une légère baisse du nombre d'habitants total entre 2011 et 2016, la population restant tout de même stable voire en hausse pour plus de la moitié des communes.

Le solde migratoire compense le solde naturel ce qui est plutôt positif mais modeste puisque ces deux moteurs sont d'ampleur égale. Le territoire de la Communauté de Communes confirme des liens forts avec le département des Hautes Pyrénées avec 35% de personnes nouvellement arrivées contre 17% venant du Gers, 7% de la Haute Garonne et 40% des autres départements. Les retraités représentent une part très importante des publics qui se sont installés récemment sur le territoire soit 33% des nouveaux arrivants.

Concernant la structure de la population, 36% des habitants de la Communauté de Communes ont plus de 60 ans (33% à l'échelle départementale ; 25% à l'échelle nationale) et un quart de la population a moins de 30 ans.



Ces chiffres témoignent d'un vieillissement de la population déjà à un haut niveau d'intensité et devant s'amplifier. La tendance générale en France étant la suivante : les territoires peu denses concentrent davantage de personnes âgées. En effet, les personnes de plus de 60 ans sont plus fortement représentées dans les espaces à faible densité démographique et d'emploi. Leur proportion est particulièrement forte dans le quart sud-ouest de la France, tendance qui se retrouve donc au sein du territoire gersois de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne. Le vieillissement de la population pèse donc de plus en plus sur les moteurs démographiques en creusant davantage le solde naissance/décès. Il annonce une évolution démographique assez peu favorable pour le territoire, où les leviers d'accueil et de croissance externe sont encore faibles à l'heure actuelle.



Source : PETR du Pays d'Auch, Diagnostic, Juin 2018

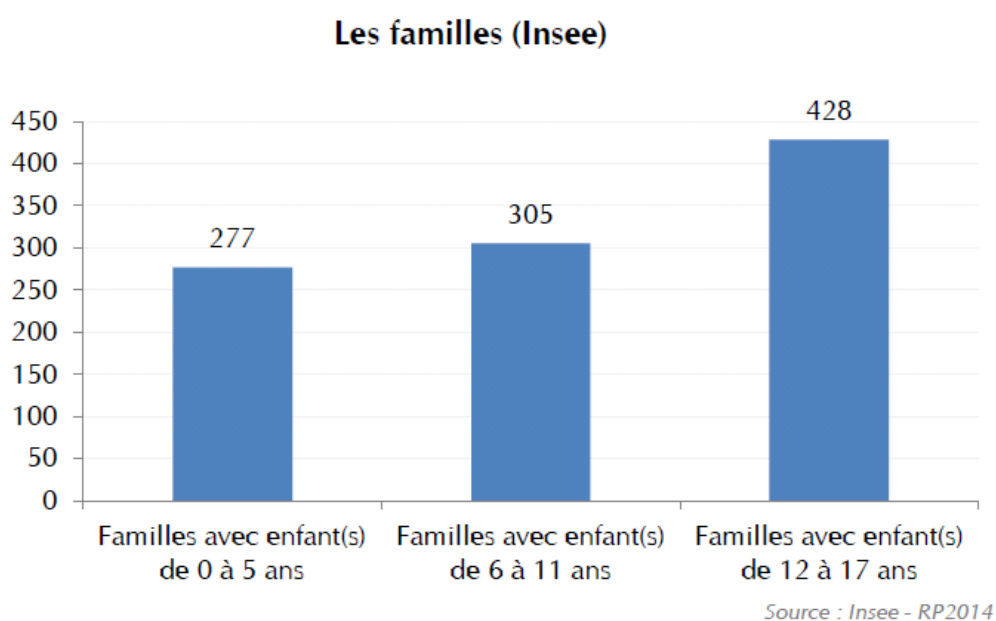
Il est important à ce stade de souligner que la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne s'inscrit dans un contexte environnemental gersois à forte identité rurale. Le Gers est en effet un grand territoire faiblement peuplé avec un ratio de 190 000 habitants pour 6 257 km². La ville centre, Auch, compte à peine 24 000 habitants. La densité de population du Gers est faible avec 30,3 habitants/km² ce qui engendre un habitat dispersé et une mobilité complexe.

Le département du Gers propose néanmoins une diversité territoriale et une mobilisation des acteurs en faveur de perspectives positives d'avenir, valorisé notamment par la mise en place récente d'une Convention Territoriale Globale Gersoise des Solidarités (CTGGS) à laquelle participe la Communauté de Communes. Ce dispositif est rendu possible grâce à un travail de collaboration entre les quatre territoires expérimentaux, le Conseil Départemental, la CAF, la MSA et la CPAM. Cette démarche a pour but de permettre au territoire de d'organiser, de structurer et de coordonner l'action publique en favorisant l'accès aux droits à la population. Afin de favoriser la participation citoyenne et faire émerger des actions concrètes répondant aux besoins, des forums locaux sont organisés à l'échelle intercommunale.

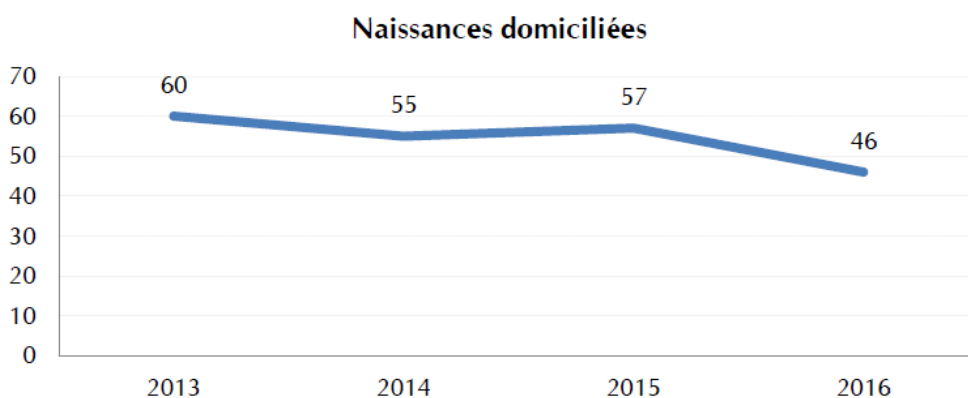
TYPOLOGIE DES FAMILLES

En 2014, 768 familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans ont été recensées. Parmi ces familles, 8% sont des familles monoparentales (3,5% en 2011), ce qui constitue une fragilité dans le quotidien. Les évolutions sociales et sociétales créent une nouvelle donne : la composition des ménages se transforme et les situations d'isolement s'affirment.

En 2014, on recense 1374 enfants de moins de 18 ans vivant sur la Communauté de Communes dont 26,4% a moins de 5 ans.



En 2016, 46 naissances domiciliées ont été enregistrées, soit 23,3 % de moins qu'en 2013 (-9,2% pour le département).

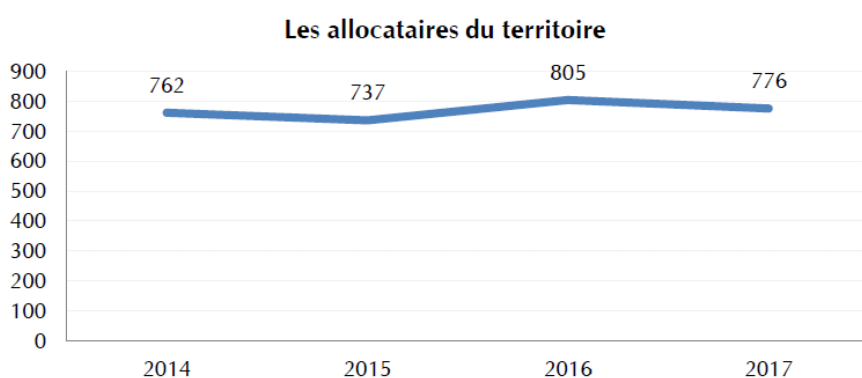


Source : État Civil

Ce pourcentage plus élevé que la moyenne du Gers peut s'expliquer en partie par une tendance nationale de l'effet conjoint de la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et de la baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (1,88 enfant par femme en 2017 au niveau national). A noter toutefois que cette baisse générale en France reste plus tardive que dans la plupart des pays développés en raison des politiques sociales et familiales qui ont amorti le choc de la crise.

ALLOCATAIRES CAF ET PRESTATIONS ENFANCE ET HANDICAP

L'analyse de la Base Communale des Allocataires (BCA) de la CAF en 2017 permet de constater que près de 30% de la population est couverte par les prestations de la CAF. Au 31 décembre 2017, 776 allocataires résident sur le territoire. Parmi les allocataires et leurs conjoints âgés de 25 à 49 ans, 90% des hommes et 83% des femmes sont en activité (respectivement 86% et 80% pour le département).

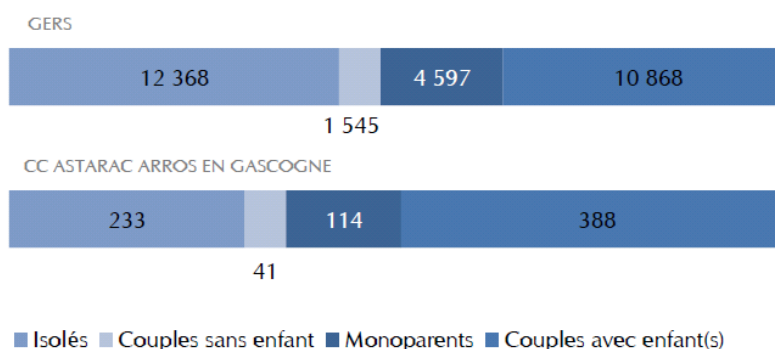


Source : CAF - BCA2017

L'analyse de la composition familiale des allocataires du territoire de la Communauté de Communes fait apparaître un taux de 50% de couples avec enfants, 30% de personnes isolées, 14% de familles monoparentales et 5 % de couples sans enfants. En comparaison avec le département du Gers qui fait apparaître un taux de personnes isolées (42%) supérieur au taux de couple avec enfants (37%), le taux de familles monoparentales (15,5%) et de couples sans enfant restent

approximativement les mêmes. Ce qui situe les bénéficiaires de la Communauté de Communes dans la moyenne départementale ajoutant à cela une bonne stabilité familiale.

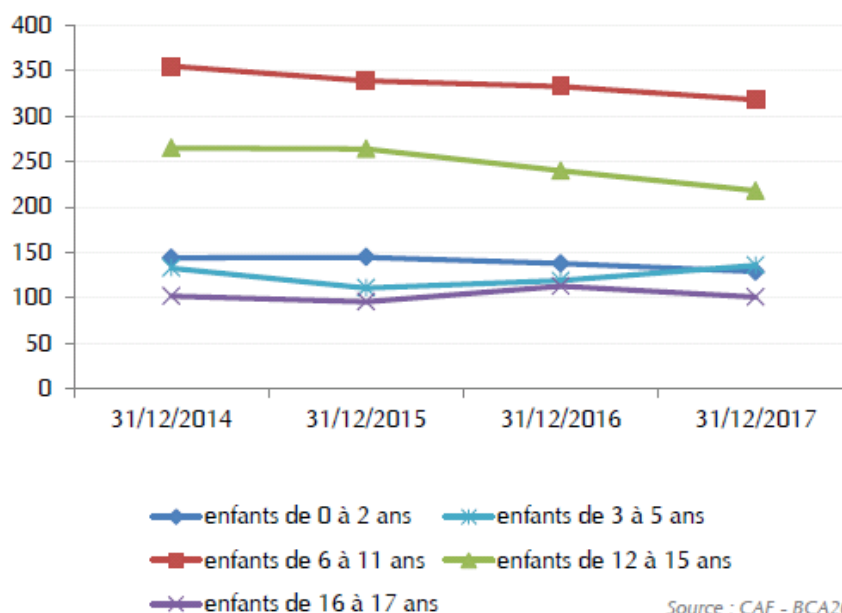
Composition familiale



Source : CAF - BCA2017

Au 31 décembre 2017, 902 enfants d'allocataires de moins de 18 ans vivent sur le territoire. Ce nombre est en baisse de 10% par rapport au 31 décembre 2014.

Évolution du nombre d'enfants d'allocataires



Source : CAF - BCA2017

Parmi eux les enfants de 6 à 11 ans (318 enfants soit 35%) et les jeunes de 12 à 17 ans (319 soit 35%) sont majoritaires. Les enfants de 0 à 5 représentent le tiers restant des enfants d'allocataires. Chaque tranche d'âge est donc équilibrée et encourage à mettre en place des actions ciblées sur ces trois secteurs que sont la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse.

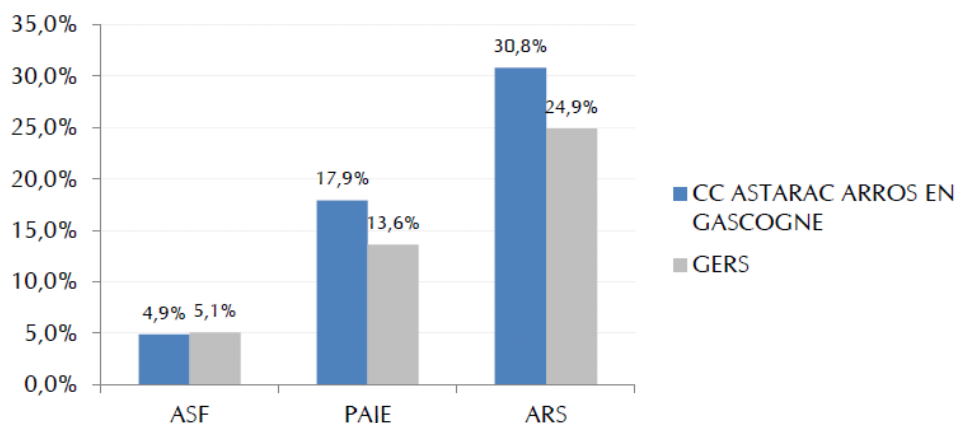
	CC ASTARAC ARROS EN GASCOGNE	GERS
enfants de 0 à 2 ans	129	3 969
enfants de 3 à 5 ans	136	4 295
enfants de 6 à 11 ans	318	9 844
enfants de 12 à 15 ans	218	6 542
enfants de 16 à 17 ans	101	3 046

Source : CAF - BCA2017

Au 31 décembre 2017, sur la Communauté de Communes, 62% des enfants de moins de 3 ans ont des parents actifs occupés ce qui constitue un taux élevé par rapport à l'ensemble du département du Gers (57%).

La part des allocataires percevant une prestation liée à l'enfance s'élève à 38 allocataires pour l'Allocation de Soutien Familial (Asf), 239 allocataires pour l'Allocation de Rentrée Scolaire (Ars) et 139 allocataires pour la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (Paje).

Part des allocataires percevant une prestation liée à l'enfance



Source : CAF - BCA2017

Le nombre d'allocataires de moins de 20 ans percevant l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (Aeeh) s'élève à 36 allocataires.

AEEH	
NB ENFANTS 0-5 ANS AVEC AEEH VERSABLE	N.S.
NB ENFANTS 6 A 11 ANS AVEC AEEH VERSABLE	7
NB ENFANTS 12 A 15 ANS AVEC AEEH VERSABLE	14
TOTAL	36

Source : CAF - BCA2017

ALLOCATAIRES MSA

L'analyse des données transmises par la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) fait apparaître pour l'année 2018 un nombre total de 117 familles allocataires MSA avec des enfants de 0 à 17 ans. Le nombre d'enfants bénéficiaires de 0 à 17 ans révolus s'élève à 193 enfants. La répartition des enfants est relativement équilibrée entre les 0-5 ans (26,4%), les 6-11 ans (38,9%) et les 12-18 ans (34,7%).

POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE

Nous sommes bien sur un territoire à forte identité rurale où la population agricole (16,3%) représente la troisième catégorie socioprofessionnelle après les ouvriers (31,4%) et les employés (17,6%) parmi les actifs.



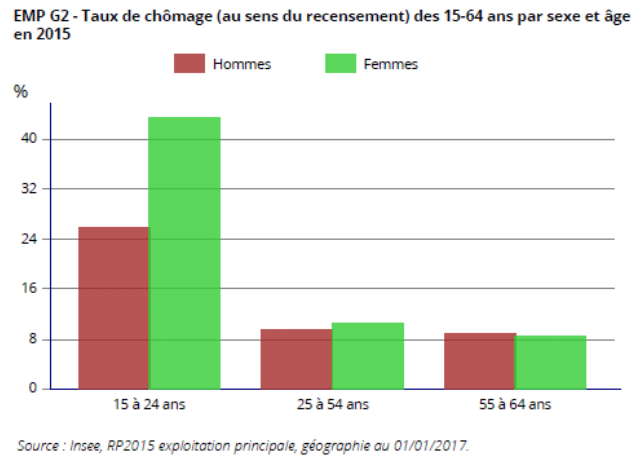
Le taux de chômage au sein de la Communauté de Communes est plutôt élevé (11,2%) comparé à l'échelle départementale (9,4%) et à l'échelle nationale (10,6%).

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

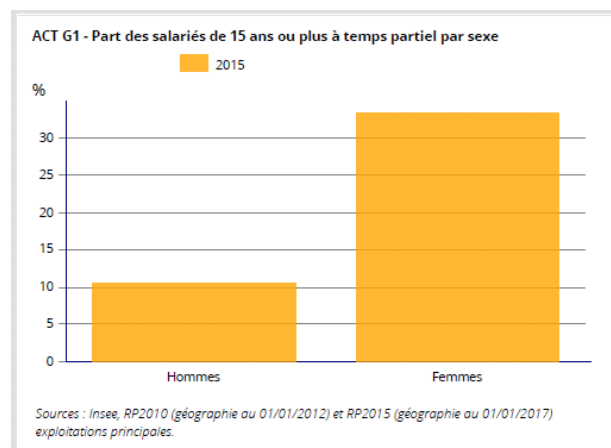
	2015
Nombre de chômeurs	358
Taux de chômage en %	11,2
Taux de chômage des hommes en %	10,4
Taux de chômage des femmes en %	12,0
Part des femmes parmi les chômeurs en %	50,8

Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Il touche essentiellement la tranche des 15 à 24 ans et particulièrement les femmes.



La part des salariés de plus de 15 ans à temps partiel concerne une part importante de femmes sur le territoire.



Les actifs de la Communauté de Communes sont 41% à habiter et travailler sur le périmètre de l'intercommunalité. La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne peut donc compter sur un pôle d'emplois local. Néanmoins, plus de la moitié des actifs vont travailler en dehors de l'EPCI. Elle fonctionne avec un lien fort avec ses territoires voisins : 16% des actifs travaillent dans les Hautes Pyrénées en majorité à proximité de Tarbes ou de Vic en Bigorre, 12 % sur la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne et 20% vont travailler sur la Communauté de Communes Cœur d'Astarac dans le périmètre de Mirande.

Où travaillent les actifs de la CC Astarac Arros en Gascogne ?

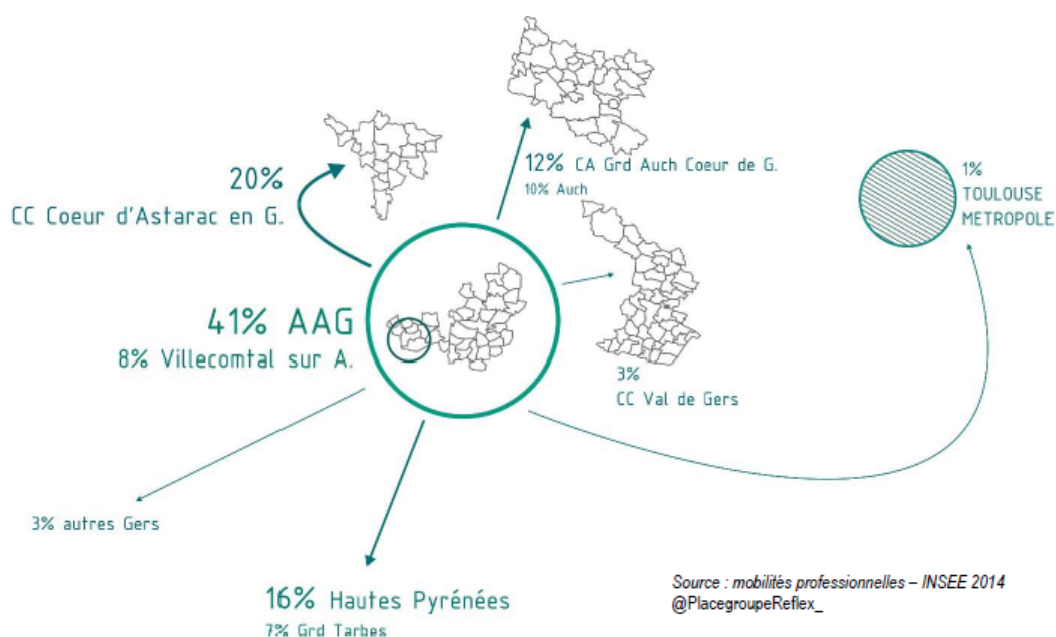
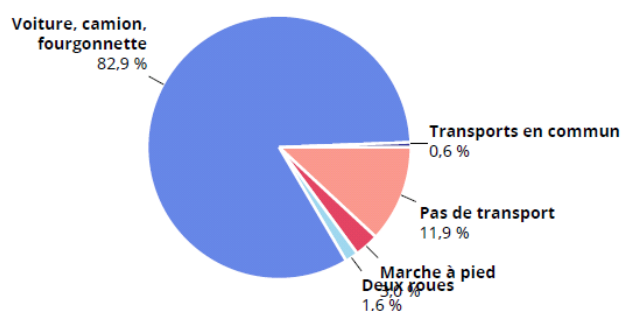


Figure 24 : mobilités professionnelles de la CC Astarac Arros en Gascogne

Les données INSEE 2015 indiquent que le moyen de transport majoritairement utilisé par les habitants du territoire pour se rendre au travail est la voiture (82,9%). Les transports en commun sont peu utilisés car peu développés, ce qui accentue davantage le sentiment d'isolement et l'absence de mobilité.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2015



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Les enjeux de désenclavement et d'amélioration des infrastructures de déplacements sont donc de tout premier ordre. La mauvaise accessibilité routière et ferroviaire du territoire freine l'implantation d'activités, l'installation de nouveaux habitants et pose un risque sur la capacité à les retenir. C'est la question de l'attractivité du territoire qui est en jeu. De plus, cet enclavement crée

un effet verrou qui pénalise le territoire. Le manque de liaisons et les contraintes de la faible densité gênent la capacité de certains publics à accéder aux services de proximité.

Il serait intéressant de mener une étude sur les besoins de transport des habitants afin de cerner au mieux leurs fréquences et leurs motifs de déplacement, leurs besoins et leurs attentes. Le fait de coupler les besoins de mobilité avec les besoins de services constitue un moyen d'identifier des leviers de développement. En facilitant le déplacement des personnes, en rapprochant les services nécessaires et en encourageant la création de nouveaux modes de transports en milieu rural (modes alternatifs à la voiture particulière, voitures électriques, production de carburant décarbonné, service de covoiturage innovant...), le problème de la mobilité en zone hyper rurale bénéficierait d'un nouveau souffle.

REVENUS ET PRECARITE DES MENAGES

Sur le territoire de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne, la part des ménages fiscaux imposés en 2015 est de 47,6%.

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2015

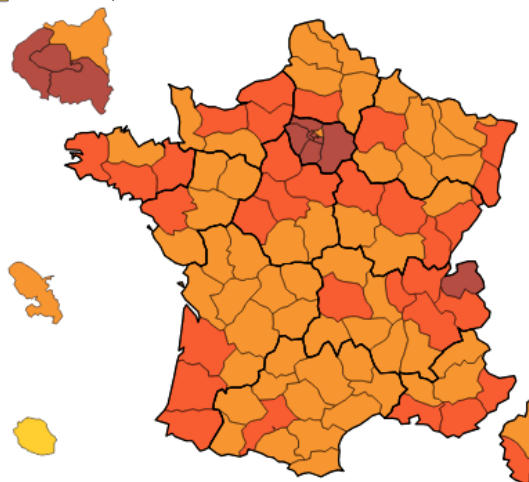
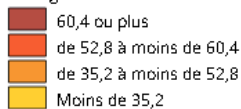
	2015
Nombre de ménages fiscaux	3 086
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	7 216,5
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	18 987
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	47,6

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

La faiblesse des revenus est une des caractéristiques des ménages du territoire. Sur ce territoire rural, moins de la moitié des foyers fiscaux sont imposés tandis que les revenus issus des retraites et des pensions sont plus importants. Le taux de ménages fiscaux imposés du territoire est plus faible que la moyenne nationale (55,4%) et que la moyenne départementale (48,6%).

Ménages fiscaux - Part des ménages fiscaux imposés (en %)

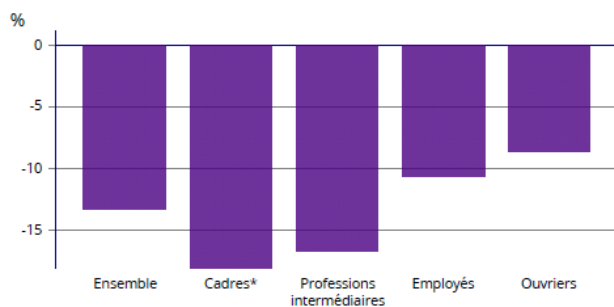


Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion
 Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Comso, Fichier localisé social et fiscal (FiloSaf)

On estime que le taux de pauvreté de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne s'élève à 15,8% en 2015 (14,8% pour le Gers et 14,2% pour la France). Il est important de souligner que le taux de pauvreté touche en particulier la tranche d'âge des moins de 30 ans pour l'ensemble du département du Gers.

Le salaire net horaire moyen en 2015 est estimé à 12,1 euros, ce qui le situe un peu en deçà de la moyenne départementale (12,7 euros). L'écart de salaire entre les femmes et les hommes pour la catégorie des Cadres est quasi identique à la moyenne nationale (18%). On note des écarts de salaires entre les femmes et les hommes beaucoup plus importants que les moyennes nationales et départementales en ce qui concerne les Professions intermédiaires (16,6% d'écart entre les femmes et les hommes pour le territoire contre 12,5% pour le Gers et la France) et les Employés (10,6% d'écart entre les femmes et les hommes pour le territoire contre 6% pour le Gers et 6,7% pour la France). A l'inverse, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est moins important pour les Ouvriers à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes que pour le département et le pays (8,6% d'écart entre les femmes et les hommes contre 14% à pour le Gers et la France).

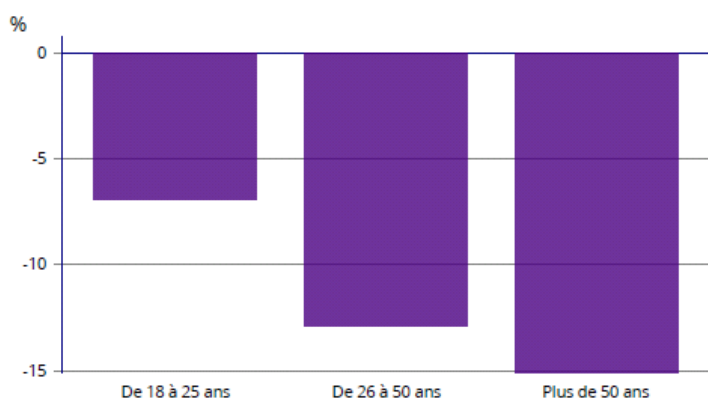
SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen total des femmes par rapport à celui des hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés
 Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.
 Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

A partir de 50 ans, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes toutes catégories confondues est moins important à l'échelle du territoire (15%) qu'à l'échelle départementale et nationale (25%).

SAL G4 - Écart de salaire net horaire moyen total selon l'âge, entre les femmes et les hommes en 2015

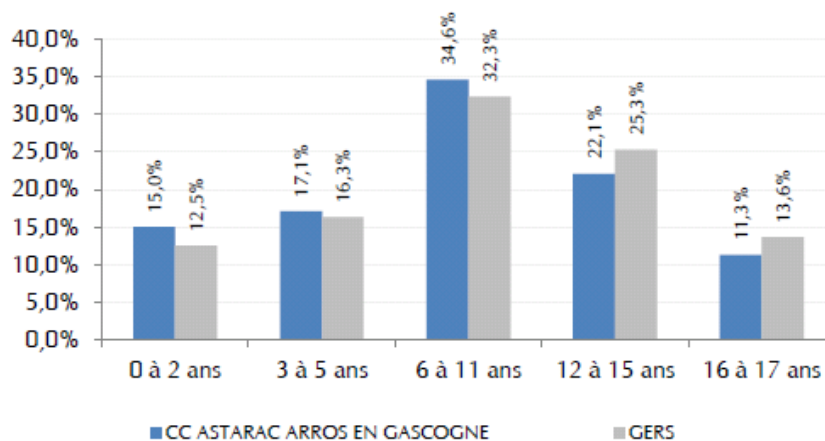


Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

En 2017, les allocataires à bas revenus représentent 34,3% des allocataires CAF de la Communauté de Communes contre 33,2% pour le département du Gers. Ce phénomène touche 27,1% des familles allocataires du territoire qui sont à bas revenus soit un taux inférieur au département (29%).

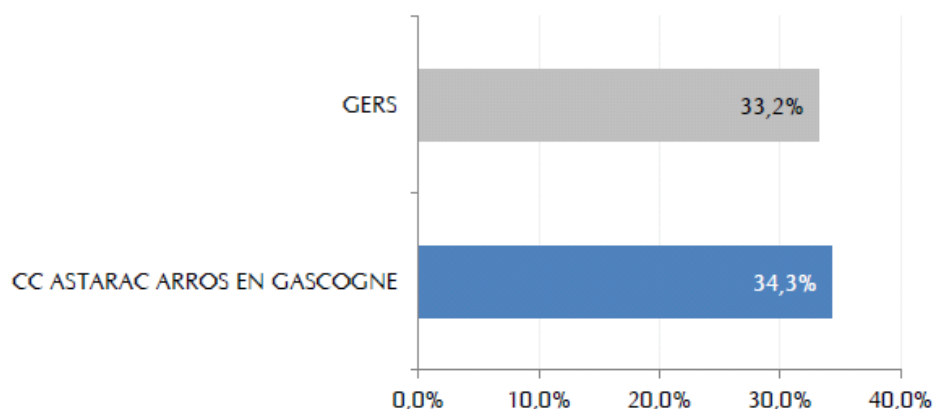
Répartition des enfants d'allocataires à bas revenus selon l'âge



Source : CAF - BCA2017

On comptabilise 240 enfants d'allocataires CAF vivant dans une famille à bas revenus. La répartition par âge de ces enfants est assez homogène entre le territoire et le département. La tranche d'âge la plus touchée par ce phénomène étant les 6-11 ans suivie par les 12-15 ans.

Pourcentage de bas revenus dans la population allocataire



Source : CAF - BCA2017

LOGEMENT

La grande majorité des ménages (82,1%) possède une résidence principale. Près de 95% vivent dans une maison, ce qui s'explique par la valeur immobilière encore intéressante sur le territoire et par son caractère essentiellement rural.

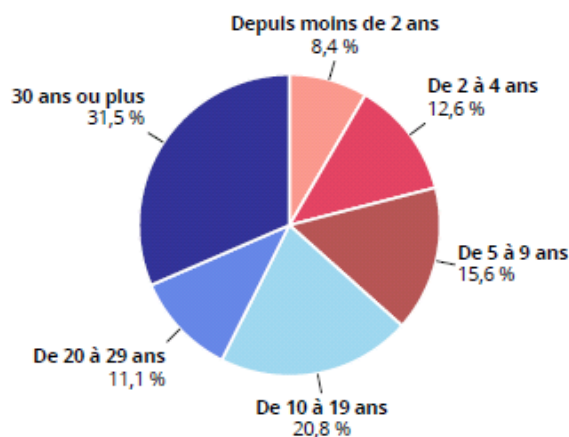
LOG T2 - Catégories et types de logements

	2015	%
Ensemble	3 989	100,0
Résidences principales	3 273	82,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	449	11,3
Logements vacants	267	6,7
<i>Maisons</i>	3 785	94,9
<i>Appartements</i>	163	4,1

Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Une grande majorité des ménages (79%) est installée depuis plus de 5 ans au sein de leur commune ce qui témoigne d'une certaine stabilité et d'un ancrage non-négligeable.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2015



Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Néanmoins l'offre reste peu adaptée pour les jeunes ménages, les ménages fragiles et les personnes âgées (un projet est en cours de réflexion pour proposer des habitats regroupés pour les séniors sur le territoire).

Statuts d'occupation des ménages
Source : INSEE 2014

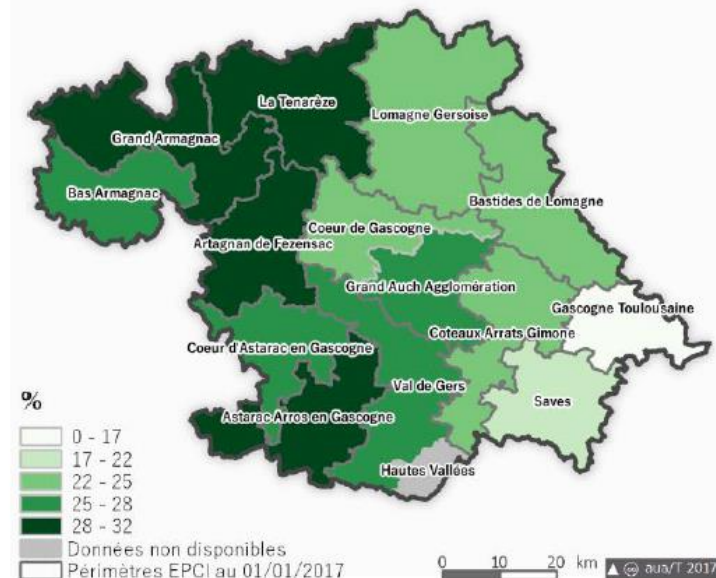
	Propriétaires		Locataires		Dont HLM		Logés gratuitement	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
CC Bastide Lomagne	3 455	73,3%	1 097	23,3%	197	4,2%	160	3,4%
CC Gascogne Toulousaine	5 451	68,4%	2 375	29,8%	392	4,9%	147	1,8%
CC Lomagne Gersoise	6 053	69,7%	2 377	27,4%	408	4,7%	253	2,9%
CC des Coteaux Arrats Gimone	3 321	74,7%	990	22,3%	85	1,9%	136	3,1%
CC du Savès	3 063	75,1%	925	22,7%	143	3,5%	89	2,2%
PETR Portes de Gascogne	21 343	71,4%	7 764	26,0%	1 225	4,1%	785	2,6%
CC Artagnan de Fezensac	2 450	73,5%	770	23,1%	103	3,1%	114	3,4%
CC de la Tenarèze	4 767	68,8%	1 924	27,8%	455	6,6%	233	3,4%
CC du Bas Armagnac	2 781	71,3%	1 013	26,0%	162	4,2%	104	2,7%
CC du Grand Armagnac	4 495	70,6%	1 631	25,6%	225	3,5%	244	3,8%
PETR d'Armagnac	14 493	70,6%	5 338	26,0%	945	4,6%	695	3,4%
CC Astarac Arros en Gascogne	2 693	83,2%	438	13,5%	88	2,7%	106	3,3%
CC Cœur d'Astarac en Gascogne	2 421	64,3%	1 137	30,2%	218	5,8%	206	5,5%
CC Val de Gers	3 338	78,3%	795	18,6%	38	0,9%	130	3,0%
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	10 508	57,1%	7 484	40,6%	1 815	9,9%	422	2,3%
PETR Pays d'Auch	18 960	63,9%	9 854	33,2%	2 159	7,3%	864	2,9%
SCoT	54 796	68,4%	22 956	28,7%	4 329	5,4%	2 344	2,9%

Le parc de logement reste dominé par les grands logements individuels et l'accession. Le parc locatif, notamment social, est limité et ne permet pas de répondre aux besoins des petits ménages à faible ressource. Cela rend l'accès au logement difficile pour les jeunes ménages et les ménages fragiles.

L'intercommunalité possède un taux de pauvreté important et touchant aussi bien les locataires que les propriétaires comme en témoignent les cartes suivantes :

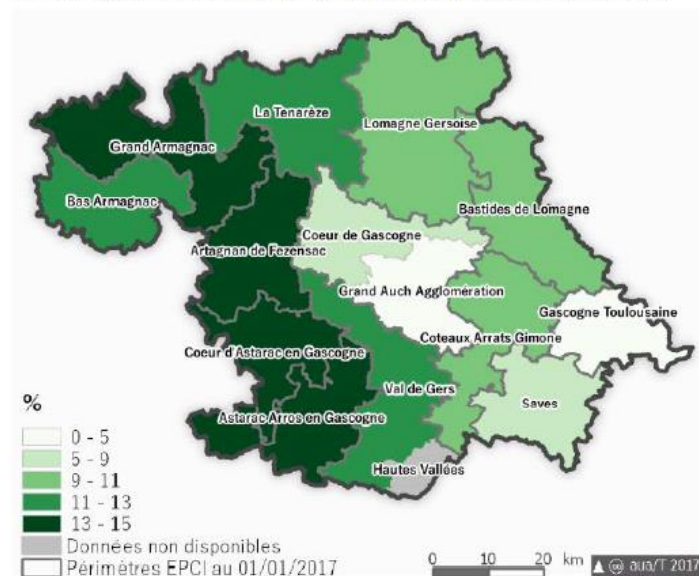
Taux de pauvreté des locataires par EPCI

Sources : Insee- FiLoSoFi 2014 - géographie en vigueur au 01/01/2015



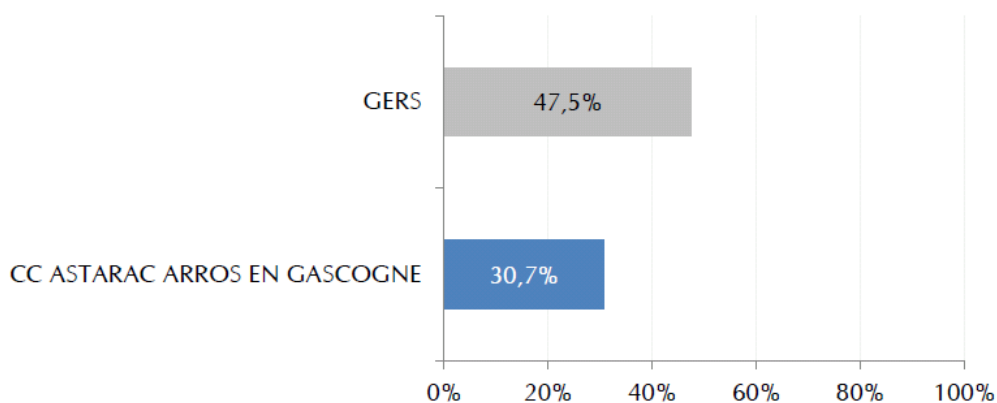
Taux de pauvreté des propriétaires par EPCI

Sources : Insee- FiLoSoFi 2014 - géographie en vigueur au 01/01/2015



Le nombre d'allocataires CAF percevant une aide au logement est de 238 soit 30,7% des allocataires du territoire. A noter toutefois que, depuis 2014, ce pourcentage a diminué de 2,1 points sur le territoire contre 0,9 points sur le département.

Part des allocataires percevant une allocation logement



Source : CAF - BCA2017

EQUIPEMENTS ET SERVICES

La Communauté de Communes d'AAG propose les équipements suivants :

- des services administratifs de proximité : 1 mairie par commune, 1 CIAS, 3 bureaux de poste (dont 2 communaux)
- une MSAP (Maison des Services au Public)
- des structures d'accueil Petite Enfance – Enfance – Jeunesse (détaillées dans le chapitre suivant) et leurs services associés
- des équipements sportifs : 1 piscine couverte au sein d'un groupe scolaire et 2 terrains de sport, terrains de tennis
- Une petite bibliothèque de village, une ludothèque, des points lecture dans 6 communes rurales du territoire.
- une structure d'hébergement temporaire/accueil de jour et des services associés

La CC Astarac Arros en Gascogne concentre l'essentiel de ses services sur Villecomtal sur Arros (MSAP, bureau de poste, crèche...) avec un certain nombre de relais bien maillés dans l'espace rural.

L'offre à destination des familles, de la jeunesse ou des personnes âgées est décisive pour donner l'envie de venir et pour fixer la population. AAG dispose d'une offre de services intéressante à destination de ces publics même si le territoire est confronté à la désertification médicale. L'école est la structure qui assure une visibilité sur le long terme dans ce contexte d'hyper ruralité. L'offre éducative sur le territoire est de bonne qualité et le maillage est équilibré. L'EHTM de Montaut constitue un lieu de référence pour activer le lien social et les services en direction des personnes âgées. Il est également vecteur d'emploi.

L'enjeu est donc de s'adapter au contexte et de faire preuve d'inventivité en fonctionnant « en réseaux » pour pallier les demandes des habitants des secteurs éloignés. La stratégie des regroupements scolaires en est la preuve. Cette exigence concerne toutes les tranches d'âges, de la petite enfance aux personnes âgées.

En ce qui concerne l'accès aux équipements de la gamme intermédiaire (collèges, grandes surfaces...), les habitants d'AAG doivent se rendre dans les bourgs avoisinants comme Mirande, Masseube, Rabastens de Bigorre ou Vic en Bigorre. Pour atteindre ceux de la gamme supérieure (maternité, bureau d'information jeunesse...), ils sont obligés d'aller sur Auch ou Tarbes.

On voit donc bien ici tout l'enjeu de maintenir les services de proximité. L'appui d'autres leviers est nécessaire pour conforter cette offre de service encore présente à ne pas reculer notamment à travers l'offre d'habitat, la mobilité, le développement du numérique, l'animation touristique et culturelle...

VIE ECONOMIQUE LOCALE ET DEVELOPPEMENT

Au 31 décembre 2015, 1050 établissements sont répertoriés sur le territoire de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne. On constate que 79,5% des établissements n'emploient pas de salariés.

CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015

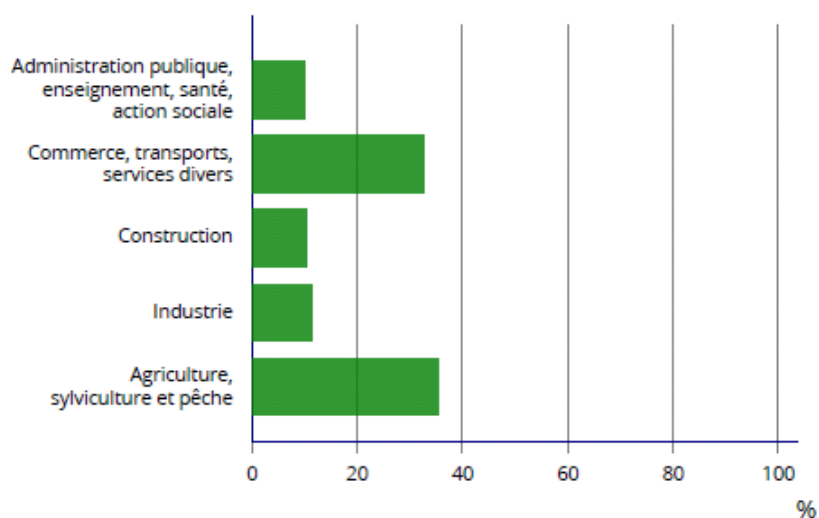
	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	1 050	100,0	835	192	14	8	1
Agriculture, sylviculture et pêche	371	35,3	303	65	1	2	0
Industrie	117	11,1	95	14	4	3	1
Construction	109	10,4	80	26	3	0	0
Commerce, transports, services divers	345	32,9	294	45	5	1	0
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	85	8,1	63	19	3	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	108	10,3	63	42	1	2	0

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP en géographie au 01/01/2015.

La répartition des établissements en fonction du secteur d'activité démontre que l'agriculture arrive en 1^{ère} position devant le secteur commerce, transport et services divers.

CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015



Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP en géographie au 01/01/2015.

Au niveau touristique, il existe quelques offres d'hébergements : 2 campings, 2 hôtels, 34 Gîtes et 18 autres hébergements (Chambres d'hôtes, Domaines, Maisons d'hôtes, Chalets...).

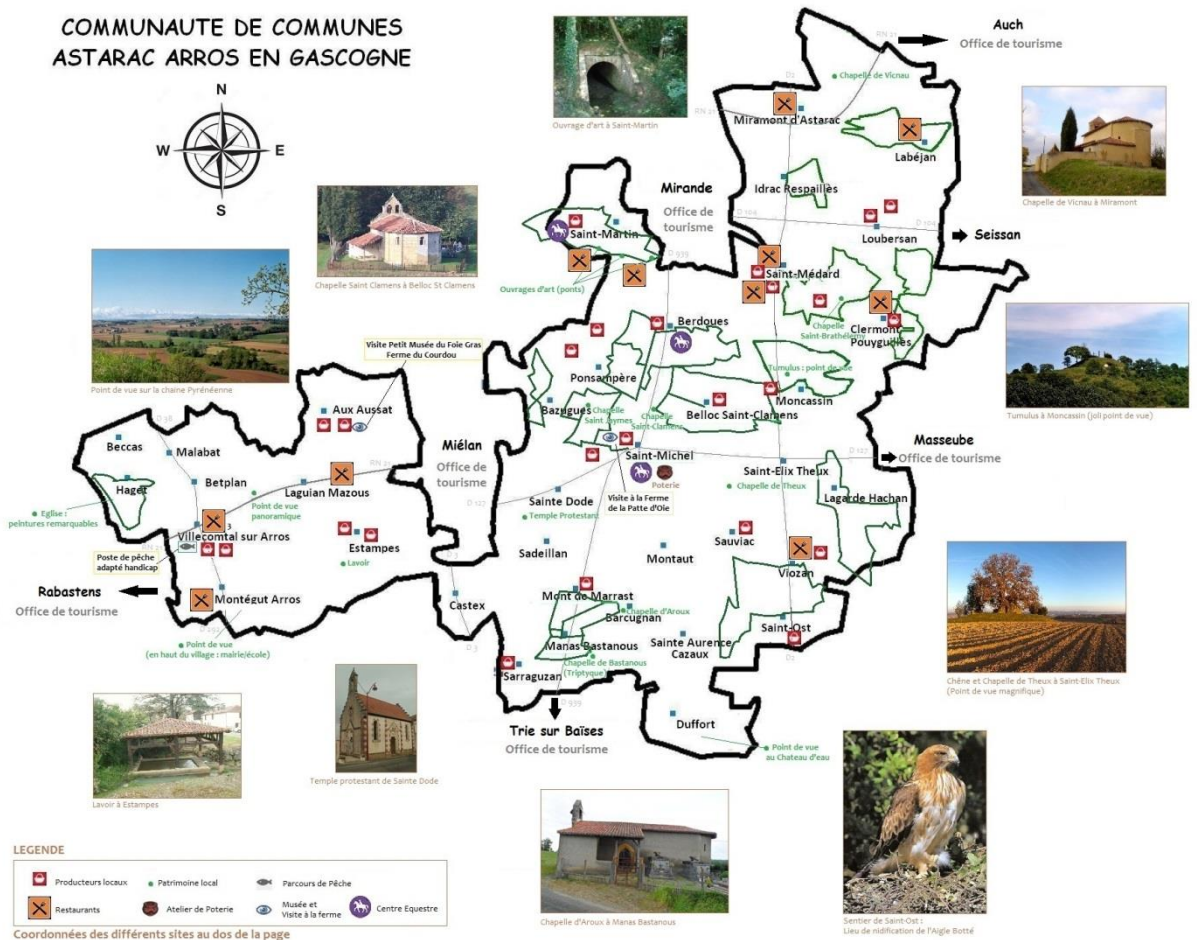
Cette offre est partiellement complétée par les associations réparties en 7 catégories : loisirs (52), chasse (32), sport (22), solidarité (12), seniors (4), économie (3). La Communauté de Communes accompagne plusieurs de ces associations sur les secteurs d'activité culturelle, d'insertion, à visée économique et celles ayant un rayonnement intercommunal. La collectivité essaye de mettre en place différents évènementiels de manière à créer une dynamique de territoire entre la population et les différents acteurs de proximité (Raid entreprises et associations, AAG Vélo et Pédestre, Noël Bleu pour les seniors).

Depuis la loi NOTRe, les EPCI sont compétents pour accompagner les entreprises dans leur développement et leurs innovations. Le territoire possède 3 zones d'activités : ZA de Villecomtal sur Arros, Les Trouettes à Miramont d'Astarac, La Poulgogne à Saint Martin. Située entre des territoires à plus forte activité (Auch, Tarbes, Mirande...), la Communauté de Communes a une position stratégique à jouer, aussi bien en termes d'échanges que de déplacements.

Pour accroître son activité économique et son attractivité, la Communauté de Communes s'appuie sur plusieurs axes de développement. Le but, à présent, consiste à passer du stade des orientations à celui de la concrétisation des projets. La population est amenée progressivement à s'approprier les objectifs et le plan stratégique permettant ainsi l'émergence de projets plaçant l'habitant au cœur du processus. En donnant du sens à cette politique de développement, la Communauté de Communes va pouvoir donner une identité à son territoire tout en le valorisant et le rendant plus attractif.

Le premier axe de développement s'articule autour du tourisme à travers notamment la mise en place d'outils comme la restructuration d'une quinzaine de sentiers de randonnée (orientation vers un territoire sportif, « slow tourism »), l'arrivée d'une station Vélib, la borne d'information

touristique et une réflexion engagée sur la création d'un office de tourisme. Le territoire propose également une route touristique à la découverte des « Paysages et des belles pierres » et comprend sept édifices inscrits ou classés monuments historiques (châteaux et édifices religieux). La Communauté de Communes explore de nouveaux modèles en prenant appui sur l'existant pour répondre à l'évolution des demandes : itinérance douce, agrotourisme, stations sports, destination familles, tourisme vert et de nature... Le tourisme devient un secteur transversal à toutes les composantes du territoire qui le rendent attractif : la nature et les paysages, le patrimoine bâti et son histoire, la dimension sportive, la douceur de vivre, la convivialité et la gastronomie.



Le deuxième axe concerne le champ économique à travers divers projets comme la restructuration de l'hôtel d'entreprise et du centre commercial de Villecomtal, la création et la dynamisation des halles de producteurs, le suivi des entreprises et des porteurs de projets (rencontres thématiques) et la mise en place d'une convention avec les Chambres consulaires sur les problématiques de tous les acteurs économiques (avec pour but d'accentuer la présence des chambres consulaires ainsi que les services aux entrepreneurs).

Le troisième axe est orienté vers un engagement environnemental autour de projets énergétiques. Le territoire de la Communauté de communes est un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPcv). Il est ainsi engagé dans des actions concrètes afin de réduire les

émissions de gaz à effet de serre et les besoins en énergie des habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs, tout en augmentant la part de production des énergies renouvelables locales (photovoltaïque...). Une Charte d'engagement des acteurs du territoire (communes, associations, entreprises...) est en cours d'écriture. La phase de rénovation énergétique comprenant les études de base et les actions d'animations est finalisée. L'objectif, à présent, est de favoriser l'émergence de projets (appels à projets Eco-Gestes ; Atlas de la Biodiversité Intercommunale comme démarche scientifique participative avec les citoyens...).

Le quatrième axe est un thème transversal en ce sens où il touche à la fois à la politique sociale, à l'énergétique et à l'aménagement. Il s'agit de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en partenariat avec les Communautés de Communes Val de Gers et Cœur d'Astarac en Gascogne (OPAH ASTARAC 2019-2021). Ce programme vise à maintenir la qualité du bâti ancien en participant à valoriser l'image du territoire, lutter contre la vacance des logements dans les centres-bourgs, favoriser la rénovation énergétique, adapter les logements pour accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie et sécuriser les logements (zone Titanobel).

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne s'engage également dans un projet ambitieux de développement territorial avec les Communautés de Communes Val de Gers et Cœur d'Astarac en Gascogne. Il s'agit du projet de création d'un « Parc Naturel Régional Astarac » qu'on pourrait qualifier ici de cinquième axe de développement. Les trois Communautés de Communes engagent en 2019 la réalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité, première étape de la démarche. Elles vont également travailler à l'émergence puis à la mise en œuvre de projets transversaux à l'échelle des trois Communautés de Communes. Le PNR Astarac dans cette première phase d'étude constitue un véritable levier de développement pour le territoire. En effet pour être classé « Parc Naturel Régional », le territoire doit être à dominante rurale avec des paysages, des milieux naturels et un patrimoine culturel de grande qualité mais dont l'équilibre est fragile. Le Sud du Pays d'Auch gagne ainsi à se structurer en une même entité capable d'affirmer une identité et de porter l'image commune de l'Astarac.











II/ANALYSE DE L'OFFRE ET DES BESOINS

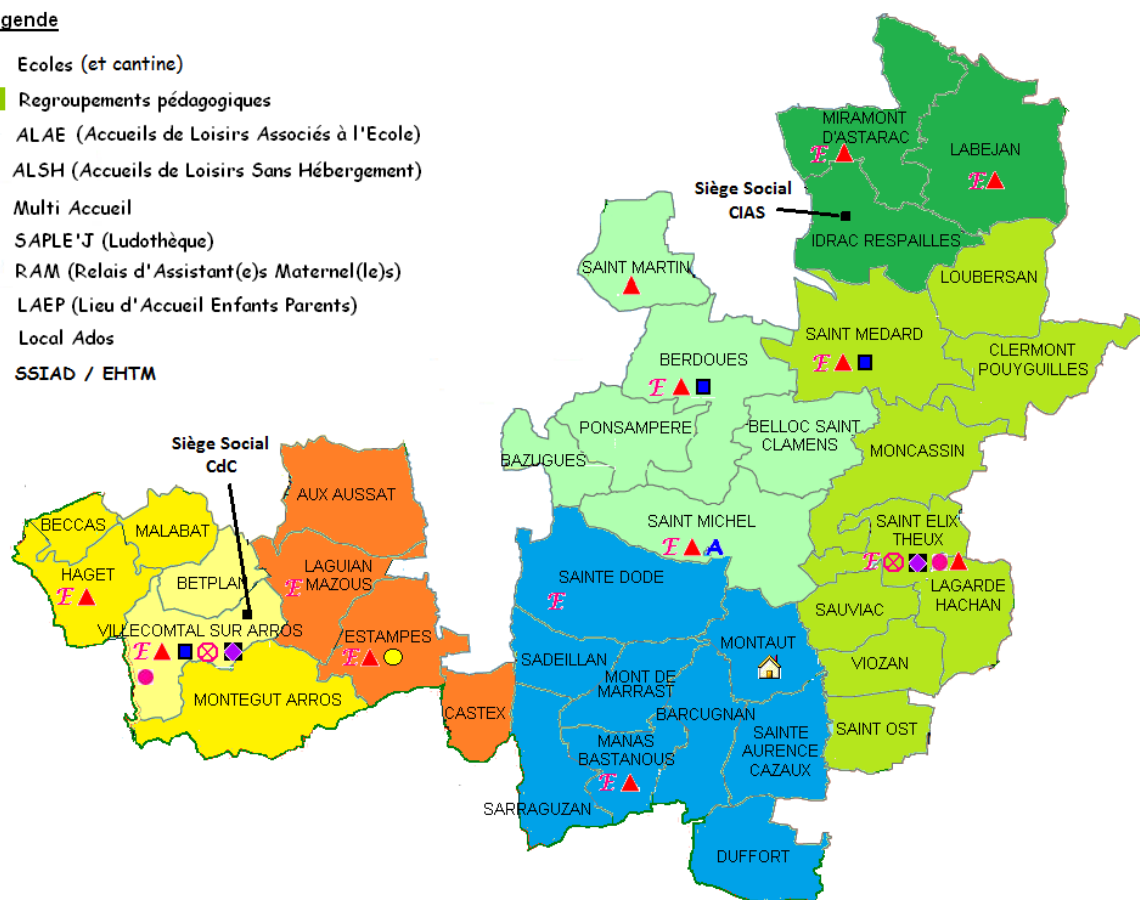
A/ LES STRUCTURES PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE

PRESENTATION DES STRUCTURES

Le territoire se compose de 11 écoles rurales et d'un groupe scolaire. Il est également pourvu de plusieurs structures permettant d'offrir des modes de gardes collectifs et/ou individuels à partir de deux mois et demi jusqu'à 17 ans. Celles-ci sont implantées de la manière suivante :

Légende

-  Ecoles (et cantine)
-  Regroupements pédagogiques
-  ALAE (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole)
-  ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)
-  Multi Accueil
-  SAPLE'J (Ludothèque)
-  RAM (Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s)
-  LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)
-  Local Ados
-  SSIAD / EHTM



Il existe sur le territoire deux lieux dédiés à la Petite Enfance, situés près des écoles maternelles de Saint Elix et Villecomtal. Elles hébergent trois services :

Le Multi Accueil : mode d'accueil collectif, personnalisé, ludique, ouvert sur le monde qui encourage chez l'enfant sa vitalité, son désir d'apprendre et de se socialiser.

- « Bidibulle » à Saint Elix Theux : du lundi au vendredi de 8h à 18h
- « Les Maynats » à Villecomtal-Sur-Arros : les lundis et jeudis de 8h à 18h

Le RAM (Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s): lieu ouvert aux assistant(e)s maternel(le)s, aux parents et futurs parents dont les missions sont de favoriser les échanges, les informations, rencontre et l'orientation.

- RAM « Frimousses et Cabrioles » à Saint Elix Theux : permanences le lundi de 8h30 à 13h / 13h45 à 15h45 et le mardi de 13h45 à 16h30 ; animations collectives le mardi de 9h à 12h

- RAM « Les Maynats » à Villecomtal-Sur-Arros : permanences le mardi de 13h15 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h ; animations collectives le mardi de 9h à 12h30

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) : espace convivial et de jeu libre pour les enfants jusqu'à 6 ans, le LAEP est aussi un lieu de parole et d'échanges pour les parents.

- LAEP « Bidibulle » à Saint Elix Theux : accueil des familles le vendredi de 9h à 11h30
- LAEP « Les Maynats » à Villecomtal-Sur-Arros : accueil des familles le mercredi de 9h à 11h45 et de 15h45 à 17h30

Concernant l'Enfance et la Jeunesse, il existe quatre services :

Le Service Périscolaire avec les **TAP** (Temps d'Activités Pédagogiques) et les **ALAE** (Accueils de Loisirs Associés à l'École). Ils sont situés sur les 11 structures du territoire. Les ALAE permettent l'accueil des enfants sur les jours d'école le matin, sur la pause méridienne, le soir et le mercredi après-midi.

Le Service Extra-Scolaire prend en compte les **ALSH** (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) sur deux structures (Saint Médard/Berdoues et Villecomtal). Ils accueillent les enfants de 3 à 17 ans durant les périodes de vacances scolaires (hors Noël et deuxième quinzaine d'août). Le Service Extra-Scolaire s'occupe également de **l'ALSH Ados** (journées ados, chantier jeunes).

Les Séjours proposés sur les temps de vacances scolaires

- Hiver (ski 9-12 ans)
- Printemps (séjour sportif 13-17 ans)
- Été (6-8 ans)
- Été (9-12 ans)
- Été (13-17 ans)
- Toussaint (séjour récompense du chantier jeune)

Le SAPLEJ (Service d'Accès à une Politique de la Lecture et du Jeu) est un lieu de rencontre autour de la lecture et du jeu mis à disposition pour les écoles, les centres de loisirs, les enfants et les familles.

- La ludothèque est ouverte un mercredi après-midi par mois de 15h à 18h et le mardi soir de 16h30 à 18h30. L'animatrice se déplace également sur les structures Petite Enfance et Enfance.

Notons que l'ensemble des structures (hors écoles) est cofinancé par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Les structures Petite Enfance perçoivent également un financement de la MSA.

Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) donne les axes pédagogiques permettant l'organisation des accueils et la mise en place des projets et activités. Il est partagé par les parents, les enseignants et les animateurs sociaux-éducatifs du territoire. Courant de l'année 2019, toutes les écoles devront élaborer leur projet d'école en lien avec le PEdT afin de créer des liens transversaux entre les actions, comme par exemple l'écocitoyenneté au quotidien, l'intergénérationnel, la culture occitane, le sport santé...

L'intercommunalité a fait le choix de développer un projet culturel et pédagogique global autour de l'Occitan. Ainsi, la culture occitane fait partie intégrante des projets pédagogiques de 17 classes sur le territoire. L'association Parlem intervient pour l'initiation à l'Occitan toutes les semaines. La Communauté de Communes, avec l'accompagnement de l'Adda32, est également à l'initiative depuis 5 ans de l'accueil d'une résidence artistique dans les écoles du territoire. Astarac

Arros en Gascogne reçoit pendant 3 semaines une compagnie ou un artiste qui intervient dans les écoles pour sensibiliser et faire découvrir les différentes formes de culture aux enfants.

Une autre thématique transversale du Projet Educatif de Territoire est l'écocitoyenneté. En ce sens et en lien avec la labellisation Territoire Energie Positive et croissance verte (TEPcv), un programme de sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau est mis en place progressivement dans toutes les écoles du territoire.

La Communauté de Communes est également engagée dans le dispositif « Ludipop, Ludisport » depuis 3 ans. Il permet de cofinancer l'intervention en accueil périscolaire d'associations sportives et culturelles du territoire. Ainsi, les enfants peuvent découvrir de nouvelles activités portées par des intervenants détenant des compétences spécifiques.

L'intercommunalité est aussi intégrée au programme « Sport Santé » permettant notamment la découverte des apprentissages athlétiques chez les tous petits, la sensibilisation à l'activité physique et au bien-être, les cycles sports découverte sur les différents temps de l'enfant, la gym douce pour les séniors de l'EHTM, les sorties piscine l'été et les manifestations sportives sur le territoire.

Le dispositif national « Promeneurs du Net » mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales est également actif sur le territoire. Il permet une présence éducative sur internet. Le promeneur du net est un professionnel de la jeunesse présent sur les réseaux sociaux. Il est l'interlocuteur privilégié des ados et permet ainsi de renforcer le lien social avec les jeunes et de les sensibiliser aux usages d'internet et des écrans.

On peut noter qu'un travail important est mené sur la place de l'enfant, le respect de son rythme (circadien et hebdomadaire) et de son bien-être. Ceci se traduit par la mise en place d'une organisation des journées et des activités en fonction de l'âge de l'enfant, de son état général et du moment de la journée ou de la semaine.

DONNEES QUANTITATIVES DES STRUCTURES

	Capacité d'accueil	Taux d'occupation 2018	Origines familles (% venant d'AAG)	Prix de revient 2018	Participation familles 2018	Prestation de service CAF 2018
Petite Enfance						
Multi Accueil Saint Elix Theux	10 places	74%	65%	8,92 €	20 245,14 €	60 989,06 €
Multi Accueil Villecomtal / Arros	12 places (2jours / semaine)	77%	48%	8,42 €	10 852,00 €	32 057,80 €
LAEP Saint Elix Theux	2,5 heures / semaine	3 familles accueillies (fréquentation faible)	–	44,81€ / h	–	5 638,80 € (en 2017)
LAEP Villecomtal / Arros	4,5 heures / semaine	Moyenne 7 familles / tps d'accueil 60 enfants différents	–		–	
RAM Saint Elix Theux	13,75 heures / semaine	70%	100% assistantes maternelles AAG	44 021,66€ / an	–	14 954,16 €
RAM Villecomtal / Arros	13,75 heures / semaine		75% assistantes maternelles AAG		–	
Enfance - Périscolaire						
TAP	–	496 enfants	–	3,26€ / h / enfant	3 171,54 €	64 820,74 €
ALAE Berdoues	Matin 10 / Midi 20 / Soir 15	76%	83%		31 580,79 €	
ALAE Estampes	Matin 10 / Midi 20 / Soir 14	62%	93%			
ALAE Haget	Matin 10 / Midi 20 / Soir 10	72%	85%			
ALAE Labejan	Matin 10 / Soir 24	91%	85%			
ALAE Manas-Bastanous	Midi 20 / Soir 10	75%	92%			

ALAE Miramont d'Astarac	Matin 10 / Midi 46 / Soir 10	73%	85%			
ALAE Saint Elix Theux	Matin 14 / Midi 44 / Soir 24	73%	84%			
ALAE Saint Martin	Matin 10 / Soir 10	44%	92%			
ALAE Saint Médard	Matin 12 / Midi 42 / Soir 14	78%	81%			
ALAE Saint Michel	Matin 10 / Midi 72 / Soir 14	78%	89%			
ALAE Villecomtal	Matin 34 / Midi 120 / Soir 48	77%	85%			
ALAE mercredi après-midi Saint Médard	24 places	70%	83%		6 870,00 €	
ALAE mercredi après-midi Villecomtal	24 places	78%	86%			
Enfance Jeunesse- Extra scolaire						
ALSH Saint Médard Antenne Berdoues	32 ptes vacs + août 40 juillet	87%	79%	5,37€ / h / enfant	27 551,50 €	13 129,78 €
ALSH Villecomtal	32 ptes vacs + août 44 juillet	78%	75%			
ALSH ados (local + chantier)	16 places	91%	97%	8,61€ / h / enfant	535,50 €	793,15 €
Séjours (x6)	16 places	90%	80%	113,20€ / j / enfant	9 284,00 €	1 336,50 €
SAPLEJ	75 heures / an	principalement utilisé par les services, très peu par les familles		-	-	-

B/ ANALYSE DES BESOINS

L'avis des différents acteurs du diagnostic partagé a été sollicité via plusieurs outils : des questionnaires, des entretiens et des échanges en groupes. Le croisement de leurs regards constitue le socle de l'analyse des besoins nous permettant d'élaborer dans un second temps des préconisations.

LE REGARD DES PARENTS

Le questionnaire destiné aux familles est la pierre angulaire du diagnostic partagé pour la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse. Son objectif est d'évaluer la satisfaction et les besoins des familles sur l'offre des services proposés. L'enquête, destinée aux parents d'enfants accueillis dans les structures d'AAG, a permis de mettre en lumière certaines caractéristiques analysées ci-après en fonction des services existants.

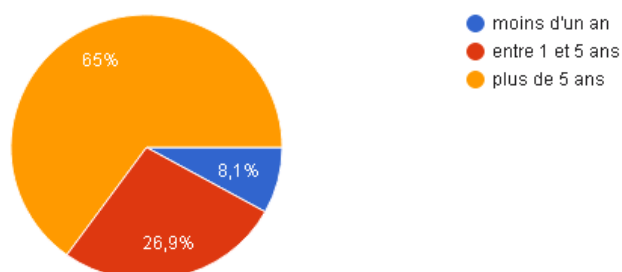
La réalisation de l'enquête a été effectuée de mi-janvier à fin février 2019 en direction des parents, enfants et jeunes (de 0 à 17 ans) accueillis dans les lieux d'accueil du territoire. Le mode de diffusion a été principalement en format papier dans les cahiers d'écoles et les structures. Les familles étaient également invitées à répondre en ligne.

Le nombre de répondants potentiels s'élevait à 275 familles pour une moyenne de 2 enfants par famille avec un effectif de 460 élèves scolarisés et 90 enfants dans les structures hors écoles. Le nombre de répondants effectifs a été de 224 familles soit un taux de retour de 80%.

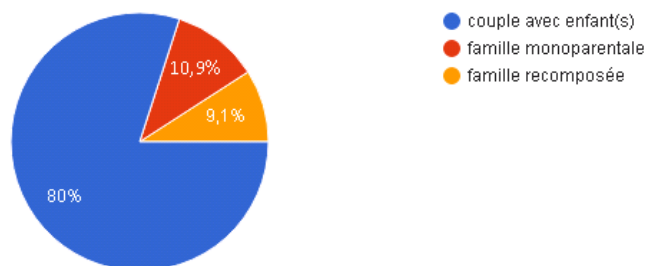
Il a été décidé de synthétiser les résultats des données du questionnaire en fonction des items correspondants aux différentes structures. Les résultats sont les suivants :

INFORMATIONS GENERALES

Près de 80% des répondants résident sur la communauté de communes, les autres familles sont domiciliées sur les communes limitrophes. Les deux tiers des familles résident sur le territoire depuis plus de 5 ans (65%). La durée d'installation sur leur commune de résidence constitue donc un ancrage sur le territoire.

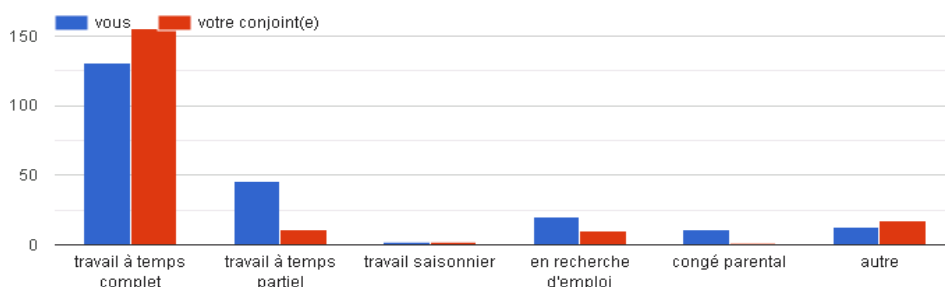


Concernant la composition des foyers répondants, on note que la majorité se compose de couples avec enfants (80%), tandis que 11% sont des familles monoparentales et 9% sont des familles recomposées.

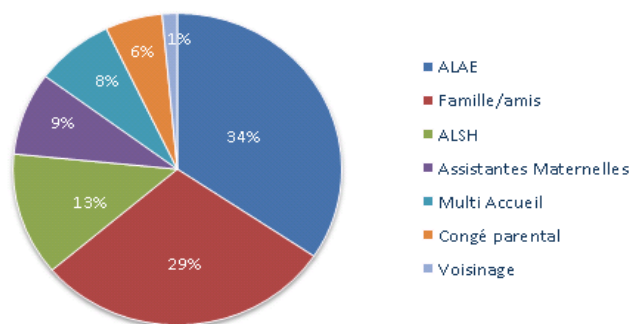


Plus de la moitié des familles a 2 enfants, un quart a 1 enfant et l'autre quart représente les familles nombreuses de plus de 3 enfants. En ce qui concerne l'âge des enfants à charge, 13% ont entre 0 et 2 ans et ne sont pas scolarisés. Les enfants à l'école maternelle constituent près d'un tiers du panel et les enfants en école élémentaire pas loin de la moitié. Les enfants en âge d'aller au collège sont de l'ordre de 10% et 4% seulement ont entre 16 et 17 ans.

La majorité des parents travaillent à temps complet et les familles sont en grande majorité biactives. Les parents travaillent essentiellement dans un rayon de 30 km voire moins, ce qui s'explique par la proximité des deux villes créatrices d'emploi que sont Auch et Tarbes (Mirande et Vic en Bigorre étant les deux autres bassins d'emploi moins importants). On remarque, à la lecture des questionnaires, que très souvent lorsque l'un des conjoints travaille à moins de 10 km du foyer, l'autre travaille à plus de 10 km voire à plus de 30 km.



Le mode de garde privilégié des familles est l'ALAE (34%) suivi de près par la famille/les amis (29%). L'ALSH reste un mode de garde occasionnel mais indispensable pour 13% des familles. Tandis que le multi accueil et les assistantes maternelles concernent un public ciblé de familles avec de jeunes enfants (le nombre de jeunes enfants non scolarisés touchés par le questionnaire constitue juste un dixième des enfants du panel). Pour ce qui est du congé parental et du voisinage comme mode de garde, cela reste des situations assez rares.



En ce qui concerne le recours à un mode de garde hors territoire, c'est le manque de jours d'ouverture de la structure multi-accueil de Villecomtal qui ressort comme principale problématique. Dans ce cas, les parents s'organisent pour faire garder leurs enfants par la famille hors territoire ou sur un autre lieu de garde proche de leur travail. Lorsque que le lieu de résidence ou le lieu de travail ne se trouve pas sur la Communauté de Communes, le mode de garde privilégié est celui le plus proche pour plus de commodité. Les plages d'ouverture plus larges des modes de garde hors territoire sont aussi un facteur de choix pour les familles. Les clubs d'été et d'hiver ou les colonies de vacances sont aussi des modes de gardes utilisés hors territoire car l'offre est plus avantageuse en termes d'attractivité et de budget.

SERVICE PETITE ENFANCE / MULTI ACCUEIL

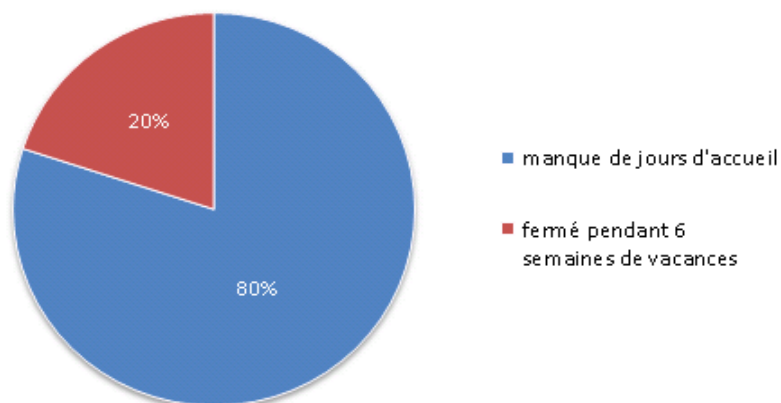
Près des deux tiers des familles ont connaissance des missions d'une structure multi-accueil.

Certains parents ont scolarisé leurs enfants en Toute Petite Section en premier lieu car il y a un manque de jours d'ouverture de la structure multi-accueil de Villecomtal. Le coût financier des assistantes maternelles est également évoqué. Dans un second temps, ce choix de scolariser leur enfant plutôt que de le mettre en structure Multi Accueil, est motivé par un désir de socialisation de celui-ci pour son développement, tout en déplorant néanmoins l'absence de moyens humains et matériels suffisants pour accueillir de jeunes enfants en milieu scolaire.

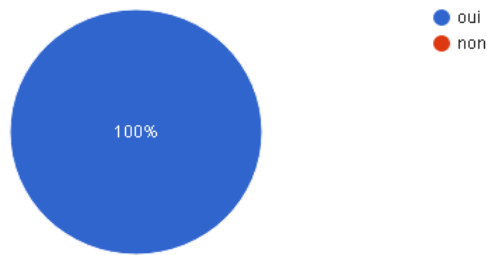
La fréquentation des deux structures multi-accueil (les Maynats à Villecomtal sur Arros et Bidibulle à Saint Elix) est homogène sur les jours concernés.

Pour les trois quart des parents le recours au multi-accueil comme mode de garde est leur premier choix. Il constitue avant tout un mode de socialisation pour les parents mais il s'avère être également un moyen de se libérer du temps personnel ou professionnel. Le recours au multi-accueil pour les activités est aussi un critère de choix.

La majorité des parents de la structure de Villecomtal ne sont pas satisfaits des jours d'ouverture. 80% des parents qui ne sont pas satisfait estiment que le nombre de jours d'accueil est vraiment insuffisant. La fermeture pendant les 6 semaines de vacances est également problématique pour 20% des répondants.

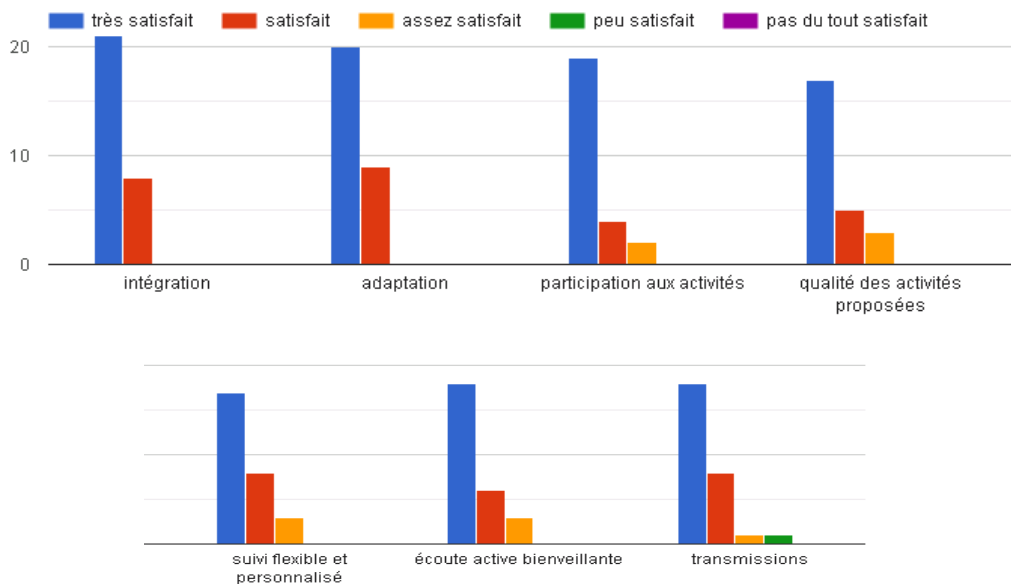


La totalité des jeunes enfants accueillis dans les multi accueil apprécient de venir.

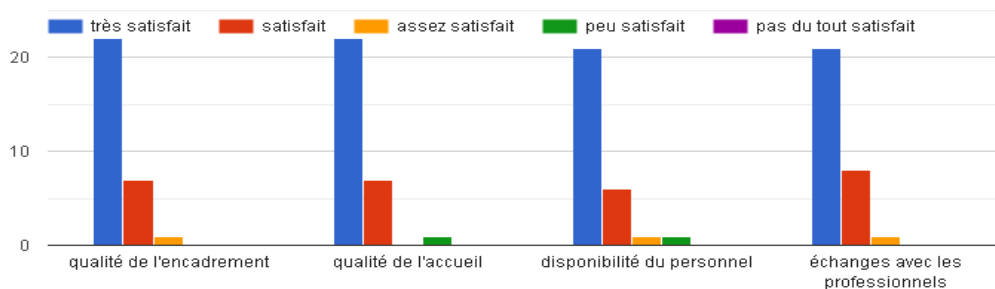


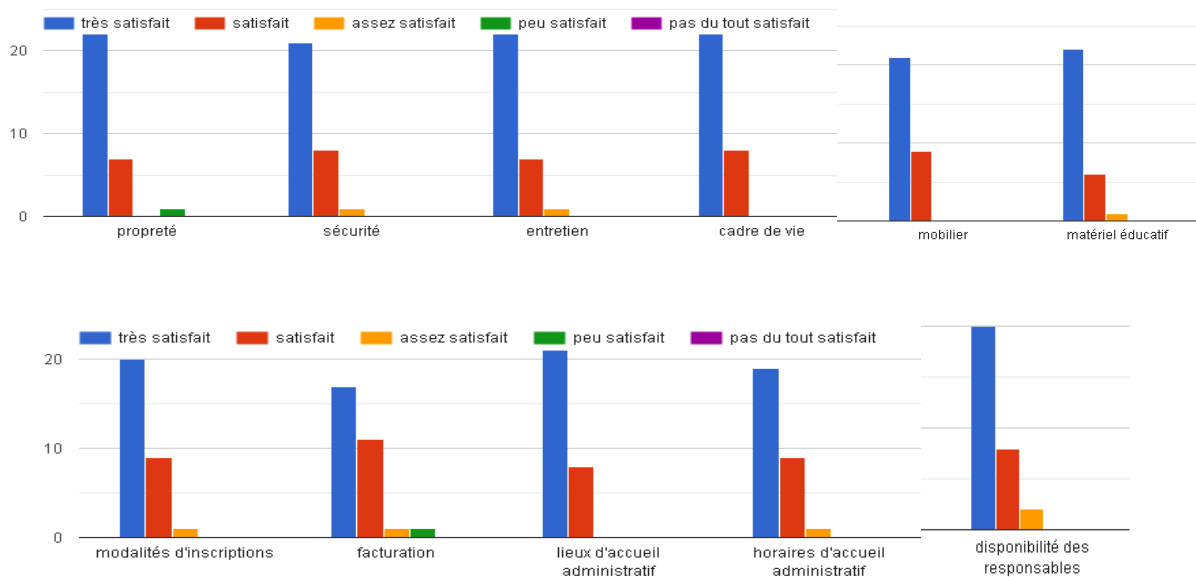
Ils le manifestent notamment à travers une bonne adaptation, une participation aisée aux activités, une solidarité entre les enfants et un ressenti positif avec le personnel. Les parents se disent confiants de laisser leur enfant au sein de la structure et apprécient de le voir s’y épanouir.

L’accueil des enfants est un point positif pour les structures multi-accueil car la majeure partie des familles se dit très satisfaite de ces services. Plus d’un tiers des parents souhaite que le multi-accueil propose des activités plus originales et diversifiées. Les activités manuelles, de motricité et les temps de bien-être sont également à développer selon eux.



La majeure partie des parents se dit très satisfaite concernant les locaux et les relations avec les professionnels et les démarches administratives.

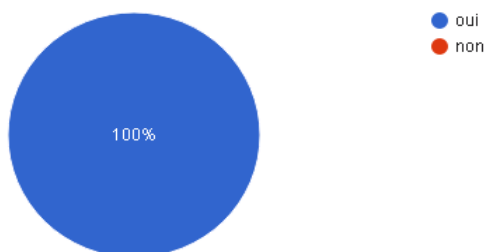




SERVICE PETITE ENFANCE / RAM

Les deux tiers des parents ont connaissance des missions du RAM. Près de la moitié des enfants fréquentent régulièrement les temps d'animations collectives : 15% y viennent occasionnellement et 42% n'y viennent jamais. Le RAM le plus fréquenté est celui de Villecomtal parmi les familles du panel.

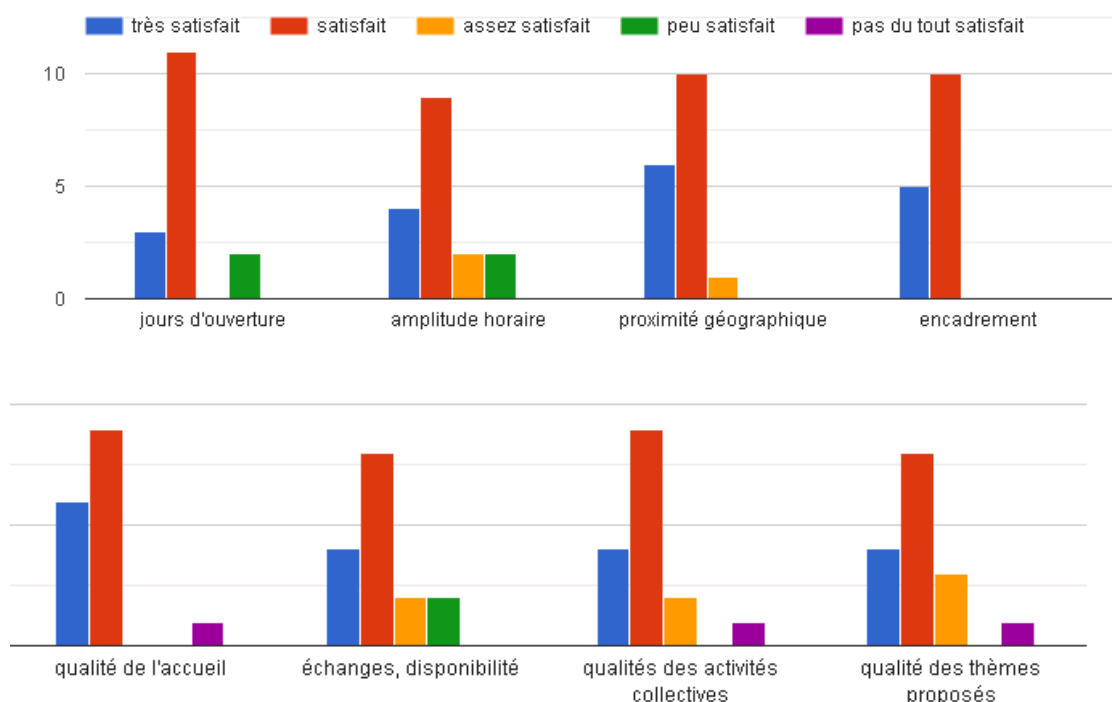
La totalité des enfants apprécie de venir au RAM.



Le temps d'animation collective constitue un rituel agréable pour les jeunes enfants. Ils participent facilement aux activités proposées et racontent/montrent à leurs parents ce qu'ils y ont fait. Ces temps d'accueil collectif sont avant tout des temps de socialisation pour les enfants. Le lieu d'accueil différent de chez l'assistant(e) maternel(le) est un avantage. Le fait d'y trouver des ateliers dirigés plait également à un bon quart des parents.

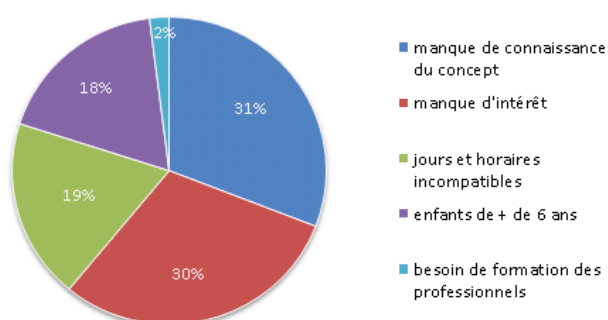
La majorité des parents se disent satisfaits des services proposés par le RAM. Ils apprécient beaucoup ce service pour leurs enfants et la convivialité qu'ils y trouvent. Les parents attendent néanmoins une plage d'ouverture plus large et au moins une deuxième matinée par semaine. L'accompagnement administratif ne constitue pas le cœur des missions du RAM. Sur l'ensemble des familles répondantes, seuls 11,5% des parents y ont eu recours, notamment pour l'aide à la réalisation du contrat de travail avec leur assistant(e) maternel(le). Dans l'ensemble, les assistant(e)s

maternel(le)s qui ne fréquentent pas le RAM, ne sont tout simplement pas intéressé(e)s par ce concept. Pour certain(e)s, les jours et horaires ne sont pas adaptés.



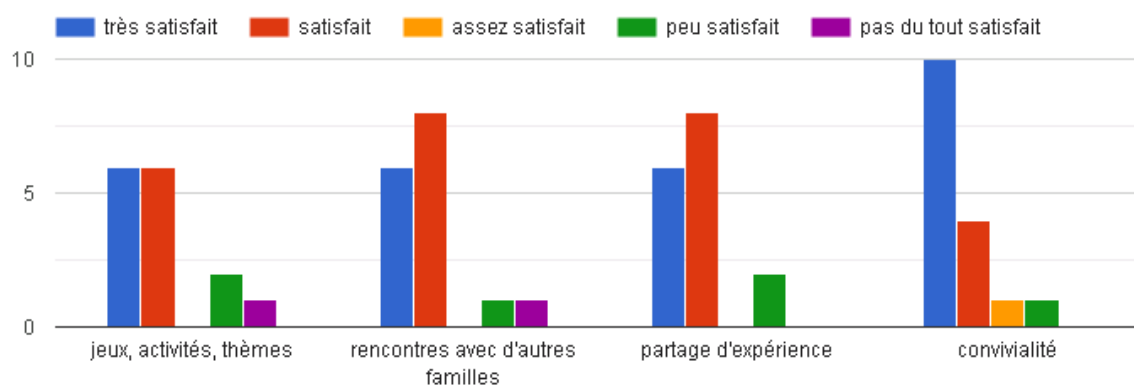
SERVICE PETITE ENFANCE / LAEP

Très peu de parents fréquentent un LAEP (8% des parents du panel). Le LAEP le plus fréquenté est celui de Villecomtal. Celui de Saint Elix-Theux est en perte de vitesse et ne reçoit à ce jour plus de famille. L'étude approfondie des données propres au LAEP de Saint Elix-Theux laisse apparaître des données équivalentes à l'analyse globale du territoire. Ainsi, on constate que dans l'ensemble, près d'un tiers des parents qui ne fréquentent pas le LAEP ne connaissent pas le principe de celui-ci et ne savent pas que ce service existe. Pour un autre tiers, il s'agit d'une incompatibilité de temps ou d'âge. Le dernier tiers n'y trouve pas d'intérêt. Quelques parents estiment que les professionnels manquent de formation.



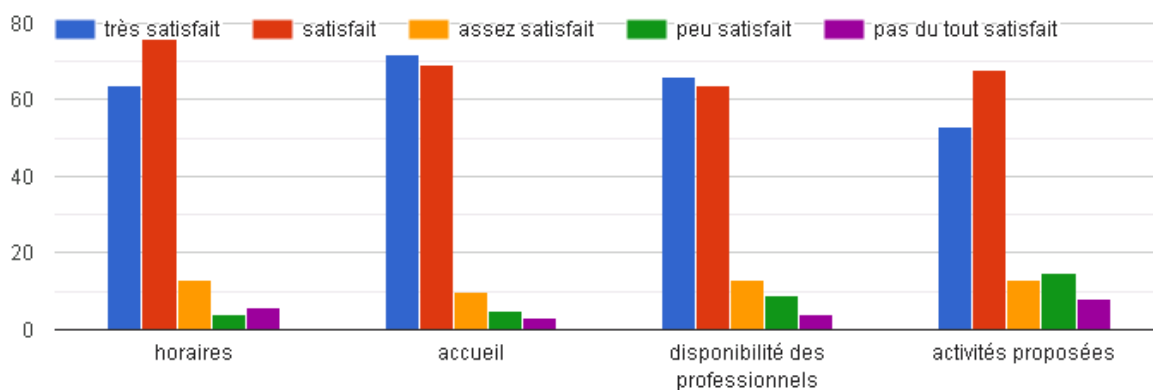
Les familles qui fréquentent le LAEP sont satisfaites des services proposés. Elles attendent avant tout de ce lieu un partage d'expérience. La convivialité est pour eux un élément indispensable pour y installer la confiance et l'échange. Il s'agit, pour les familles, d'un lieu ressource où les parents peuvent trouver des réponses sans jugement, d'où l'importance d'un professionnel qualifié, motivé et à l'écoute permettant une bonne cohésion et d'une équipe pérenne. Les familles apprécient les échanges conviviaux entre les parents et avec les animatrices. Les activités proposées leur plaisent et

l'épanouissement des enfants dans un cadre ludique est un gage de qualité. Ils aimeraient aborder des thèmes comme la parentalité et les liens intergénérationnels, évoquer des sujets comme l'impact des écrans, le rapport au monde, l'ouverture aux disciplines artistiques. Le fait que l'âge maximum d'accès au LAEP soit fixé à 6 ans constitue néanmoins un frein pour s'y investir pleinement. La relation enfants parents va au-delà de cet âge et il manque un interlocuteur. Ils souhaiteraient que l'âge soit étendu.



SERVICE PERISCOLAIRE / TAP

Près de 80% des parents utilise le service des TAP. Près de la moitié l'utilise par nécessité. L'autre moitié y a recours pour l'attrait du service (activités, demande). La majorité des parents se dit satisfait du service des TAP.

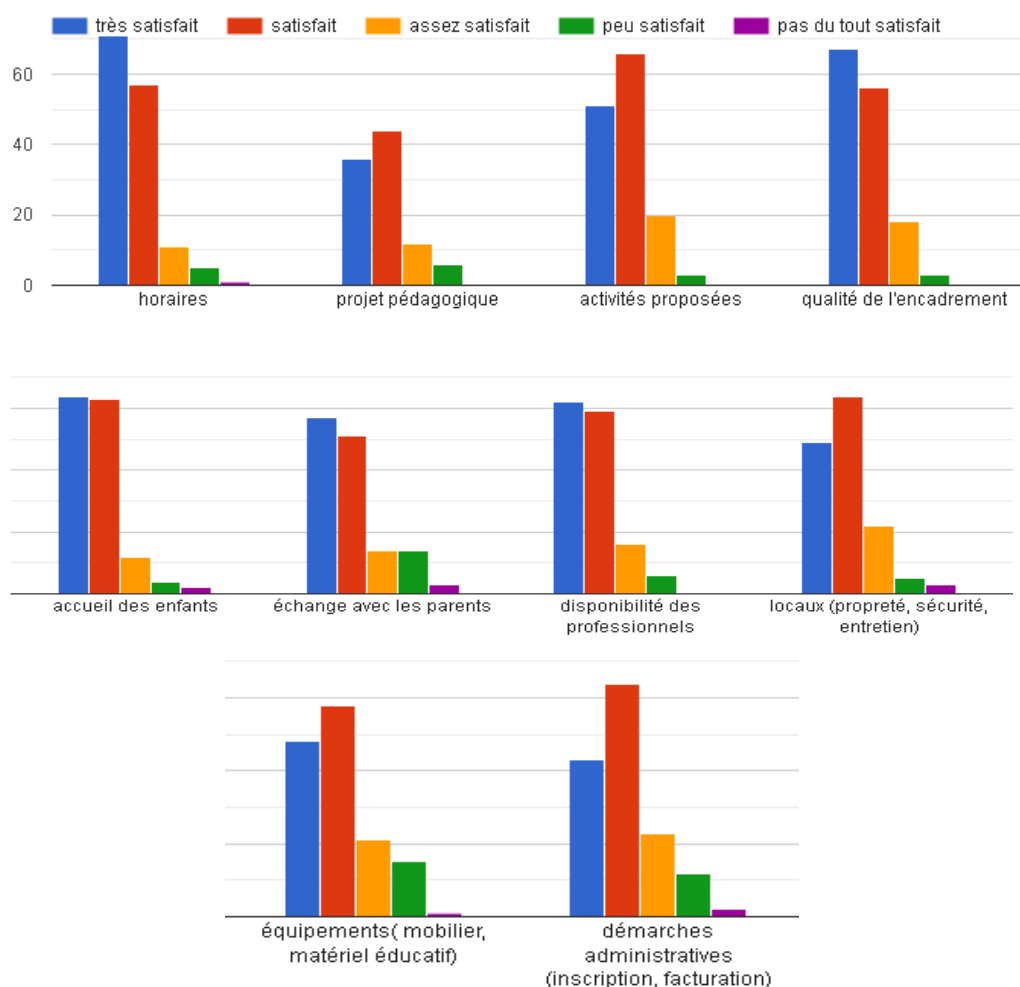


En ce qui concerne les améliorations proposées, les parents trouvent que le temps de TAP est trop court et ne permet pas d'aller au bout des activités. Pour eux, ce temps s'apparente parfois à de la garderie par manque de temps, de moyens humains et de budget suffisant. Ils proposent de l'étendre à 1h et d'aligner les heures de TAP des maternelles et des primaires. Toutefois certains parents remettent également en question l'intérêt des TAP en maternelle et souhaiteraient revenir à une semaine de 4 jours pour pallier la fatigue accumulée des petits. Le manque de communication est un point négatif évoqué de nombreuses fois par les parents. Ils aimeraient par exemple avoir connaissance des activités qui sont proposées au TAP, notamment via un lien internet. Le recours à des intervenants extérieurs qualifiés pour diversifier les activités (découvertes sportives, artistiques et environnementales) est un point récurrent dans les propositions d'amélioration des parents. L'aide aux devoirs est également une proposition évoquée.

SERVICE PERISCOLAIRE / ALAE

Le service des ALAE est très fortement utilisé par les parents. Un tiers des familles répondantes utilise l'ALAE de Villecomtal suivi de manière homogène par Labéjan, Saint Michel, Saint Médard et Berdoues. Le recours au service de l'ALAE pour près des trois quart des familles est considéré comme une nécessité. Le dernier quart étant plutôt un choix. La fréquentation des ALAE est plutôt régulière aussi bien le matin et le soir

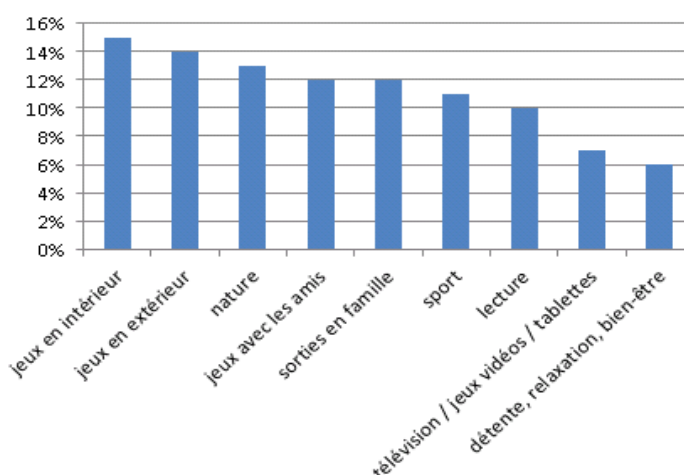
Dans l'ensemble le niveau de satisfaction des ALAE est bon.



Les parents estiment que les professionnels sont compétents mais qu'ils manquent surtout de moyens matériels, humains et financiers. Les ALAE manquent de matériel éducatif et de motricité. Certaines familles souhaiteraient une amplitude horaire étendue à 7h le matin et 19h le soir. La qualité des locaux et des équipements est également un point important à revoir. Les parents se disent intéressés par une facturation mensuelle. Ils proposent également une inscription à la semaine et par internet et propose de mettre en place une étude pour les devoirs. L'accueil du matin est, pour certains parents de jeunes enfants, un point faible car ils estiment que les petits sont livrés à eux-mêmes et qu'ils devraient être accueillis dans un endroit séparé des plus grands avec un système de transmission avec les parents. Les deux tiers des parents ne connaissent pas le projet pédagogiques des ALAE. Ils aimeraient en prendre connaissance par mail en début d'année scolaire et recevoir régulièrement le déroulé des activités.

LES LOISIRS DES FAMILLES

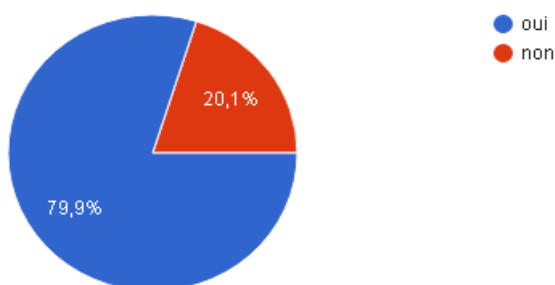
Les enfants jouent quasiment aussi bien en intérieur qu'en extérieur d'après les réponses du panel (rappelons que le questionnaire a été diffusé en janvier). Le contact avec la nature et les jeux en extérieur sont importants pour un bon quart des enfants. Les sorties en famille font également partie des activités favorites des enfants. On remarque que le sport et la lecture passent avant les écrans ce qui constitue une certaine qualité de vie. Les activités de bien-être, de détente et relaxation ont tendance à se développer mais ne touchent encore qu'un faible pourcentage des familles.



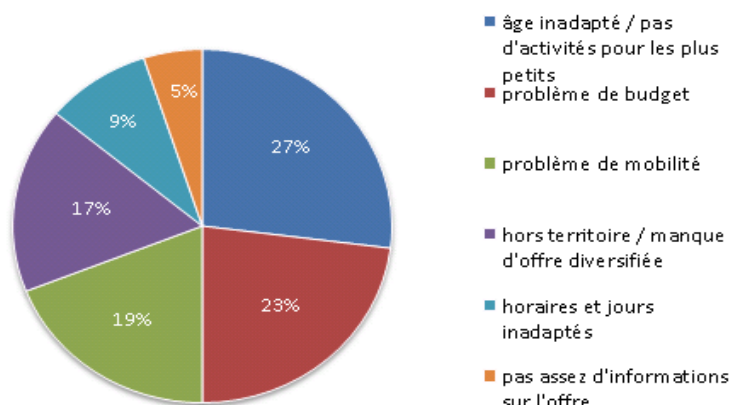
Moins de la moitié des enfants participe à des activités (sportives, de loisir, de détente) proposées par des associations sur le territoire. Les activités, auxquelles les enfants du panel sont inscrits, sont les suivantes : danse moderne, rugby, tennis, tir à l'arc, équitation, cirque, tennis de table, dessin, football, pétanque, occitan.

Les familles expriment le besoin de développer davantage d'activités sportives sur le territoire. Les sports collectifs évoqués sont le football, le basket, le baseball et le rugby. Les sports individuels évoqués sont l'escalade, le tir à l'arc, les arts martiaux, le BMX, l'athlétisme, le badminton, l'escrime, les sports nautiques et la boxe. Le territoire nécessite selon eux d'aménagements (stade, gymnase, city stade, aires de jeux...) en faveur de l'installation des clubs sportifs.

Près des 80% des familles se disent intéressés par une Ecole Intercommunale des Sports (but : proposer aux enfants de 4 à 13 ans une approche de tous les sports sur une année au sein des équipements sportifs de proximité).

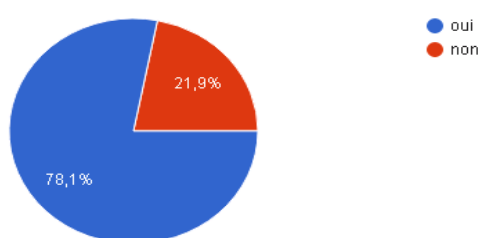


Le territoire n'est pas assez attractif pour les jeunes enfants en termes d'offre sportive et culturelle. Ils proposent de développer l'éveil musical, la baby gym et la relaxation. Les familles qui ne peuvent pas participer à des activités sur le territoire sont souvent bloquées car il n'y a pas d'activités pour les plus petits. On note aussi un problème de budget important (23% des familles). La mobilité aussi est un frein. L'absence d'offre diversifiée pousse les familles à utiliser les services des territoires avoisinants. On note également un besoin de créer ou d'étendre l'offre existante sur des plages horaires adaptées aux besoins des familles et l'importance de véhiculer l'information par un effort sur la communication.



Les réponses des familles témoignent également d'un manque important sur le territoire en termes d'initiation et de pratique artistique et culturelle. Les familles émettent le souhait de développer des disciplines comme le théâtre, l'art plastique, la musique, les danses, les arts du cirque... Les projets artistiques contribueraient à donner une identité au territoire parallèlement au sport et à l'environnement. Les familles qui souhaiteraient des interlocuteurs afin d'initier les enfants à la préservation de l'environnement (club enfant, parcours santé, découverte de la nature...).

On remarque également, à la lecture des questionnaires, que les deux tiers des familles ne connaissent pas la Ludothèque le SAPLEJ (Service d'Accès à une Politique de la Lecture et du Jeu). Près de 80% des familles se disent intéressées par le service du SAPLEJ.

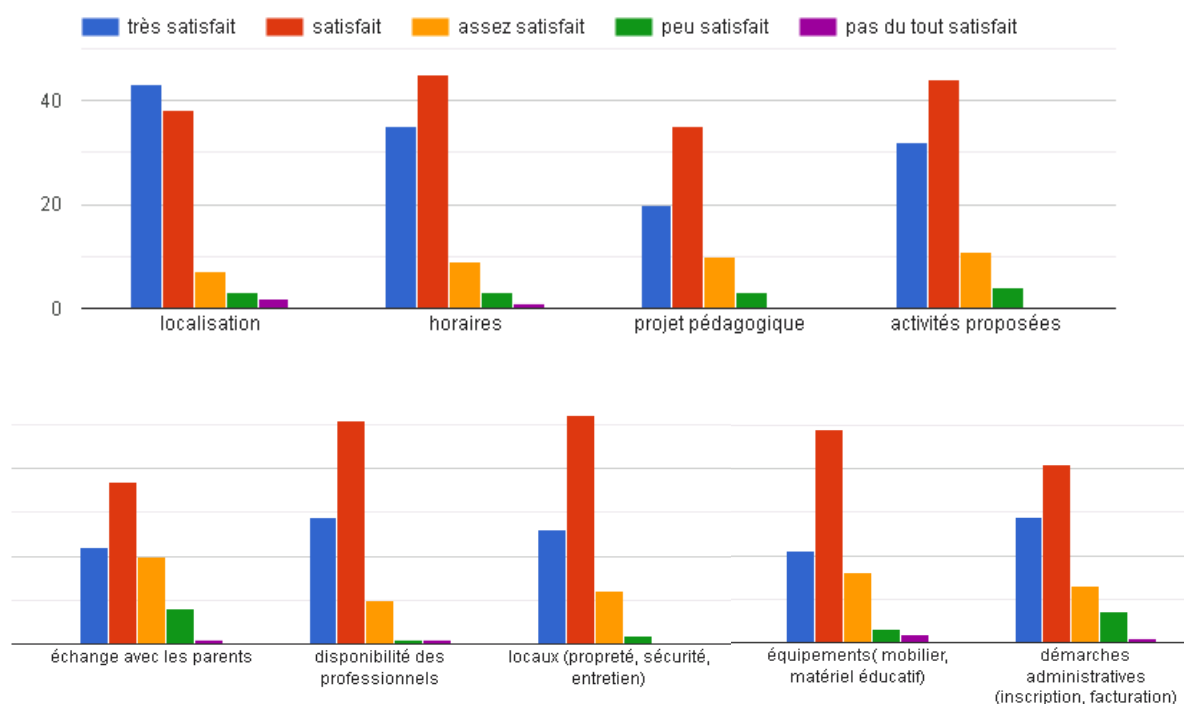


Elles souhaitent bénéficier de ce service culturel et seraient prêt à faire un temps de route moyen d'une quinzaine de minutes. En effet au delà d'un problème de communication et d'ouverture, le lieu d'implantation du SAPLEJ constitue un élément problématique notamment par sa situation excentrée et peu accessible par l'ensemble des familles. C'est un facteur à prendre en compte pour développer ce service dont les familles sont demandeuses. Pour les parents les jours et heures d'ouvertures idéales seraient essentiellement le mercredi après-midi et le samedi. Certains parents y auraient également recours pendant les vacances scolaires et en fin d'après midi pendant les jours d'école si la Ludothèque se trouve à proximité de celle-ci.

SERVICE EXTRA-SCOLAIRE / ALSH

Le service des ALSH est utilisé par 53,7% des familles répondantes. Les ALSH de Villecomtal et Saint Médard sont autant fréquentés l'un que l'autre avec une légère hausse pour Villecomtal dans le secteur de l'Arros. Le service des ALSH est utilisé de manière occasionnelle contrairement à l'ALAE qui l'est de manière plus régulière. Le recours à ce service est considéré comme une nécessité pour la moitié des familles, l'autre moitié étant plutôt de l'ordre du choix ou du plaisir.

Dans l'ensemble, les parents sont satisfaits des services des ALSH.

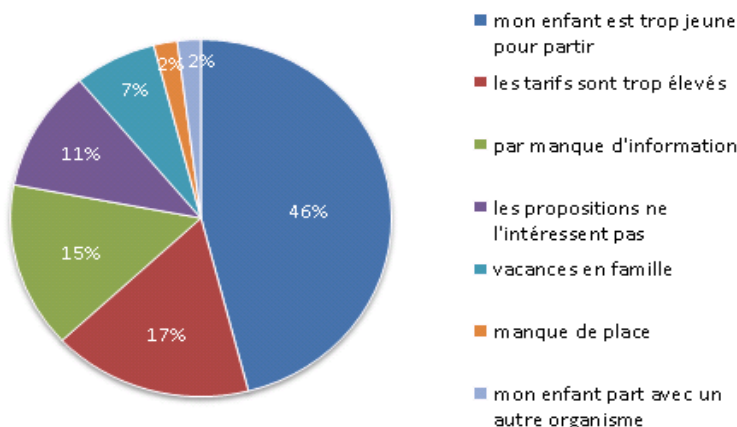


Les familles se disent favorables à une meilleure communication entre les professionnels et les parents et encouragent à une amélioration des locaux et des équipements. Ils proposent d'améliorer la configuration et l'espace des locaux pour des questions de bien-être, de confort et d'adaptabilités pour les activités. Ils souhaitent qu'il y ait davantage de moyens pour que les activités soit plus originales (sortie hors du territoire, sorties plus ludiques...) et éviter que l'ALSH donne un effet « garderie ». On note également un problème lié à la facturation mis en avant par quelques parents (séances facturées pour enfant malade excusé, problème de facturation à la demi-journée alors que l'enfant ne reste que pour le repas, demande de facturation à la fin de la période...). Les familles souhaiteraient que les horaires d'accueil du matin restent alignés avec l'ALAE soit une ouverture à 7h30 plutôt qu'à 7h45. Il faudrait éviter, selon eux, de fermer le centre l'été car il s'agit d'un service nécessaire pour eux. Certains parents proposent de mettre en place un système d'inscription en ligne. Près de la moitié des parents ne connaît pas le projet pédagogique des ALSH proposé par l'équipe d'animation.

SERVICE EXTRA-SCOLAIRE / ALSH Ados et Séjours

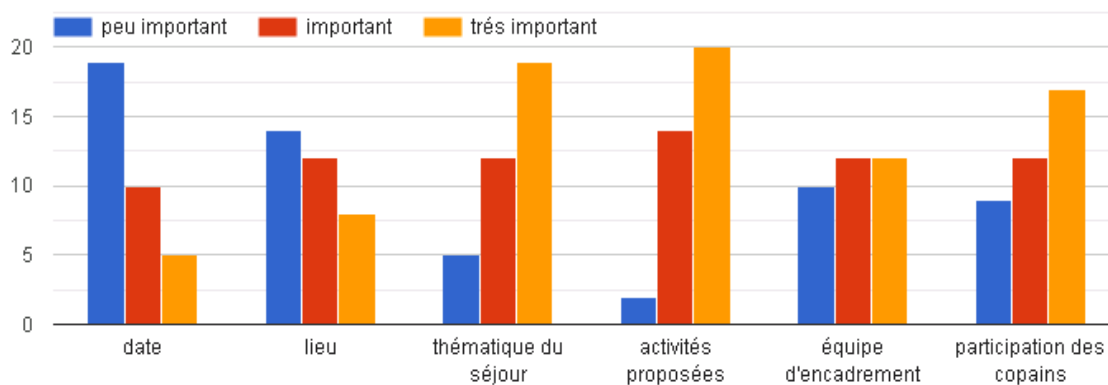
Un faible pourcentage des familles est concerné par la participation aux chantiers jeunes sur l'année. Moins d'un quart des enfants sondés a déjà participé à un séjour de vacances organisé par la Communauté de Communes. L'argument principal en défaveur d'une participation aux séjours est

l'âge des enfants. Le coût du séjour est également un frein pour 17% des répondants suivi par le manque d'information.



On note que le séjour d'été en direction des 6-8 ans a rencontré un vif succès. Les deux séjours en direction des 9-12 ans (hiver et été) sont également les deux favoris des familles. Les jeunes de plus de 13 ans restent un public cible difficile à atteindre à travers le questionnaire famille, il y a eu peu de réponses les concernant. C'est pourquoi ils ont été sondés directement à travers un questionnaire les concernant lors de leurs sorties.

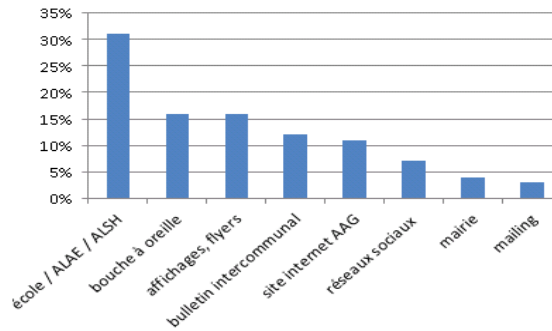
La thématique du séjour et les activités proposées sont les premiers critères de choix des enfants. La participation des copains est aussi très importante. L'équipe d'encadrement, la date et le lieu sont plutôt des critères secondaires.



Afin d'améliorer ce service les familles suggèrent de proposer des tarifs plus abordables et de proposer plus de places. Le séjour ski pourrait être ouvert aux 7-8 ans. Les parents suggèrent la proposition d'activités hors territoire (mer...) et plus originales pour les moins de 12 ans (roulottes...).

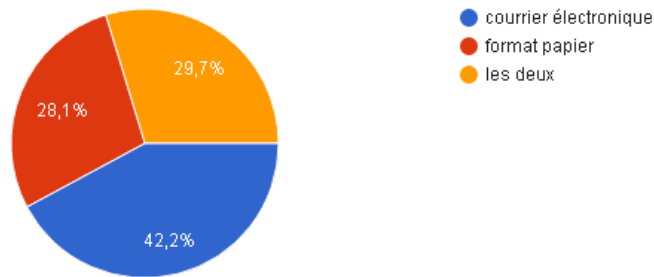
COMMUNICATION

Dans l'ensemble, l'école reste le moyen privilégié de communication pour les familles. Le bouche à oreille ainsi que les affichages et flyers constituent les deux autres moyens d'information utilisés fréquemment.

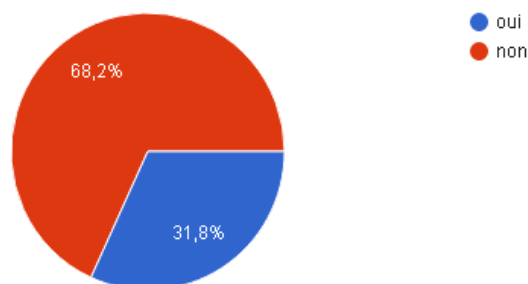


La quasi-totalité des parents n'a éprouvé aucune difficulté à inscrire leurs enfants dans les différents services (94%). La programmation des activités est le sujet essentiel sur lequel les familles ont le plus besoin d'information. Les projets pédagogiques étant mal connus, il leur paraît nécessaire d'en connaître le contenu. Les familles auraient également besoin d'avoir connaissance des structures et des services existants.

Le courrier électronique est une piste à privilégier pour améliorer la communication. Ce moyen est sollicité par près de la moitié des familles.



Le format papier reste encore un moyen efficace notamment pour des annonces ponctuelles ou urgentes dans les cahiers d'écoles qui sont consultés chaque soir par les parents. La piste du courrier électronique semble donc être plutôt adaptée pour relayer des informations de fond, des projets, des activités, d'où l'importance d'optimiser au mieux l'utilisation de ces deux moyens en simultané. De plus en instaurant une culture et une utilisation intelligente du numérique comme vecteur d'information, la Communauté de Communes se modernise et peut ainsi toucher davantage de public en demande. En effet les deux tiers des familles estiment que la communication est insuffisante.



Les familles proposent la création d'une newsletter par email afin de savoir où trouver l'information. Certains parents proposent d'informer l'ensemble des familles en début d'année en envoyant tous les documents sur les structures, services et activités par mail. Les familles souhaiteraient pouvoir effectuer leurs inscriptions aux divers services par internet de manière régulière.

La création d'un livret d'accueil de la Communauté de Communes regroupant tous les services et informations pratiques a été mentionnée par les familles comme un outil nécessaire pour être capable de visualiser l'information et se l'approprier.

Il en ressort, en général, que la collectivité pêche par un manque de communication efficace et accessible facilement par les utilisateurs. Le site de la Communauté de Communes est jugé peu attractif et dynamique par les familles et le site gagnerait selon eux à être modernisé afin de valoriser le territoire. Les réseaux sociaux sont aussi une piste à exploiter et développer.

Les familles proposent également la mise en place de rencontres de parents du territoire de manière régulière afin de faire une veille des besoins des familles du territoire.

LE REGARD DES ENFANTS

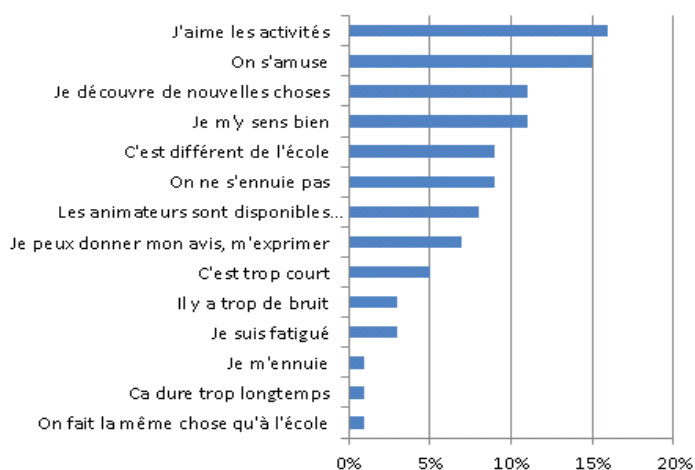
Les enfants ont été sondés de deux façons : individuellement à travers le questionnaire dans des chapitres leur étant spécialement dédiés (« La parole aux enfants ») et en groupe au cours d'échanges mis en place lors des ALAE avec les animateurs.

1. REPONSES INDIVIDUELLES

Dans le cadre des questionnaires, la synthèse des réponses selon les structures fait ressortir les éléments suivants :

SERVICE PERISCOLAIRE / TAP

Ce qui ressort du sondage, concernant l'appréciation des TAP par les enfants, concerne essentiellement les activités. Ils prennent ce temps pour un moment de jeux et de découverte différent de l'école où ils sentent bien même s'il semble trop court pour certains.

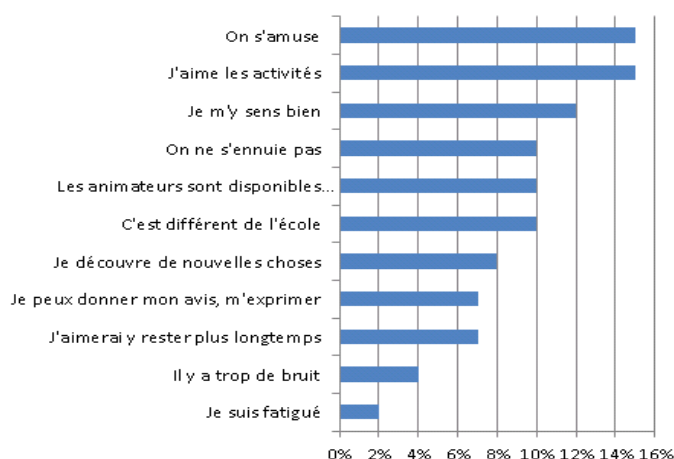


A la question « qu'aimerais-tu faire comme nouvelles activités ? », les enfants proposent la découverte des métiers manuels (couture, bricolage, métiers anciens...), des projets de science, des contacts plus fréquents avec les animaux (association avec des ânes, petit animal au sein de la structure, poulailler...), des activités de détente et de relaxation, des projets intergénérationnels (confection de tableaux pour les personnes âgées, fabriquer des surprises pour les petits...), des activités artistiques (danse, chant, cirque, musique, théâtre...), une diversité de jeux de société, découvrir de nouveaux sports (escalade, tir à l'arc, handball, volleyball...) et la volonté de faire plus d'activités à l'extérieur.

A la question « que proposes-tu pour t'y sentir bien ? », les enfants souhaiteraient être moins d'enfants par groupe et qu'il y ait moins de bruit. Ils souhaitent également un temps calme de relaxation quand la fatigue se fait sentir en fin de journée. Ils voudraient participer à la décoration et au cadre de vie. Le besoin d'être dehors ou dans la nature (fleurs, animaux) fait parti de leurs demandes récurrentes.

SERVICE PERISCOLAIRE / ALAE

Dans l'ensemble les retours des enfants concernant les ALAE sont très positifs. Ce temps leur plaît, ils s'y amusent et découvrent des activités différentes de l'école. Le temps leur paraît même trop court pour certains. Le bruit reste un facteur de tension et de fatigue à modérer par des temps de détente.

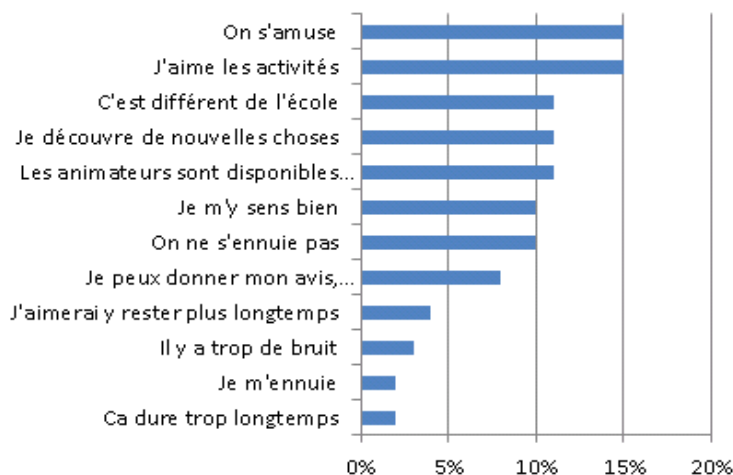


Les enfants aimeraient qu'il y ait une continuité entre les activités des TAP et celles de l'ALAE quand c'est possible. Ils ressentent, pour une majeure partie, le besoin d'être davantage à l'extérieur comme par exemple fabriquer des tipis ou des cabanes dans l'école pour jouer plus souvent dehors, ou même faire des sessions de rollers ou de sport de glisse. Le contact avec les animaux revient souvent dans les souhaits des enfants, mais également l'envie de faire un potager tous ensemble ou de créer des jeux coopératifs grande nature. Ils aimeraient diversifier leurs activités sportives et avoir un terrain multisport pour pratiquer. Les activités intergénérationnelles, avec les tous petits et les personnes âgées, sont des projets qu'ils souhaiteraient mettre en place. Ils aimeraient pouvoir de temps en temps aller à la piscine et organiser une projection de films. Les disciplines artistiques (cirque, chant, éveil musical, danses diverses) sont également des activités qui leur manquent et dont ils souhaiteraient bénéficier.

Selon eux, leur bien-être passe par un temps de goûter plus long pour échanger sur la journée tous ensemble. Le bruit est aussi un facteur de fatigue et ils aimeraient avoir un endroit calme où se détendre, des moments où se ressourcer dans la nature et avoir un animal à l'ALAE.

SERVICE EXTRA-SCOLAIRE / ALSH

Dans l'ensemble l'ALSH plaît car il est associé à de l'amusement et à la diversité des activités. Les animateurs sont disponibles et les enfants s'y sentent bien.



Les enfants aimeraient faire des activités qu'ils ne peuvent rarement, voire jamais, pratiquer comme les sports nautiques (canoé, paddle, natation, aviron, voile...). Ils souhaiteraient faire plus de sorties (paintball, ski, trampoline park, lieux culturels, découvrir des villes, des métiers, des paysages...). Les activités en extérieur sont largement plébiscitées (jardinage, pêche, chasses au trésor...). Le rapport à l'art revient de manière fréquente avec l'envie de découvrir de nouvelles techniques et de s'initier à de nouvelles formes artistiques. Les enfants évoquent également la volonté de mettre en place régulièrement des rencontres inter-centres.

Les enfants souhaiteraient plus d'échanges avec les animateurs. Ils aimeraient faire des activités pour se ressourcer quand cela devient trop bruyant. Les sorties leur manquent et ils voudraient pouvoir en faire davantage pour sortir de leur territoire, surtout sur les périodes de vacances. Certains enfants aimeraient plus de légèreté dans les activités proposées et afin de les rendre plus drôles.

2. ECHANGES EN GROUPE

Pour ce qui est de l'analyse qualitative des échanges en groupe, ceux-ci ont eu lieu entre le 18 décembre et le 25 janvier 2019 et ont touché 152 enfants âgés de 3 à 10 ans. La synthèse des réponses fait ressortir les éléments suivants :

Dans l'ensemble, les enfants apprécient l'espace dans lequel ils font les activités mais ils aimeraient qu'il soit plus grand avec un espace sans table pour évoluer plus librement. Ils jugent qu'ils sont parfois trop nombreux dans la pièce ce qui les fatigue. Parfois, le lave linge est même en route dans la pièce de l'ALAE et ce bruit les fatigue nerveusement (« L'ALAE est très bruyant et quand le lave linge fonctionne c'est pire ! »). Ils jugent que les banquettes sont trop petites, trop vieilles et abimées. Ils aimeraient repeindre leur ALAE avec des « couleurs jolies ». A Saint Médard, le fait que

les toilettes soient au sein de l'ALAE créé une promiscuité qui est gênante. Dans l'ensemble, le problème des toilettes est souvent soulevé par les enfants : toilettes sales, pas assez de toilettes pour tout le monde, trop froid l'hiver...

En général, ils manquent de matériel pédagogique, créatif, éducatif. Ils aimeraient bénéficier d'un tapis pour jouer aux voitures, des jeux d'imitation comme une petite cuisine ou un atelier de bricolage, d'un castelet pour faire du théâtre de marionnettes. L'absence de matériel informatique et audiovisuel constitue un frein. Ils constatent aussi qu'il pourrait y avoir des portes manteaux et un accès plus fréquent à la bibliothèque.

Les enfants sont contents de venir car ils peuvent jouer ensemble et retrouver les copains et les copines. Les activités proposées leur plaisent, surtout celles où ils peuvent fabriquer des choses ou contribuer à améliorer ou aider.

Ils apprécient de pouvoir jouer dehors, d'échanger, de discuter, de réaliser des projets ensemble mais aussi de se détendre. Les jeux coopératifs, de société, les chasses au trésor et les activités sportives leur plaisent. Ils apprécient de pouvoir contribuer à la vie du village notamment à travers les décorations.

La plupart des enfants sondés au sein des accueils de loisirs aimerait bénéficier d'une aire de jeux extérieure avec comme proposition balançoire, toboggan, tourniquet, blocs d'escalades, marelle, trampoline, skate parc, petit parcours accrobranche, hamacs et plus d'herbes et de fleurs pour s'y sentir bien... La création d'aménagements sportifs a aussi été relevée (structure city, terrain de handball). Ils aimeraient faire des sports plus originaux comme le hockey, le tir à l'arc, l'escrime, les différentes danses, l'athlétisme... Ils se proposent aussi pour participer à l'aménagement d'un espace calme extérieur. Ils trouvent leur préau trop triste et voudraient faire des fresques sur les murs et des marelles en couleur. Il leur manque du matériel comme des ballons, des rollers, des vélos, et des cages de foot.

A Saint Médard, le problème de la sécurité a été soulevé par les enfants. Ils proposent de créer un passage piéton entre l'école et l'ALAE et demande de sécuriser les espaces extérieur (panneaux indiquant leur présence). Ils voudraient que leur agrès extérieurs soient réparés (balançoire à Villecomtal) et que les trous dans les cours soient bouchés afin d'avoir un sol plus lisse.

Les éléments d'une journée parfaite selon les enfants :

- « Faire les activités que l'on veut »
- « Gouter ce qui nous plait »
- « Se servir seul à table »
- « Jouer à épervier »
- « Etre avec ses amis et sans disputes »
- « Des activités plus calmes le matin (peinture, expériences scientifiques...) »
- « Après le repas un temps calme avec yoga, lecture, histoires, jeux calme »
- « L'après midi des activités sportives, des grands jeux, des sorties culturelles »
- « De la musique à la cantine mais moins de bruit »
- « Faire des jeux bien tranquille »

- « Manger de bonnes choses »
- « Encore plus de récréation »
- « Aller à la piscine »
- « Faire la fête, s’amuser simplement »
- « Faire des activités sans être embêtés »
- « Jouer avec les copains »
- « Le matin lire, se réveiller tranquillement, dessiner »
- « Jouer avant et après le repas »
- « Se promener »
- « Faire des grands jeux et aussi des jeux de société »
- « Aller au cinéma »
- « Faire du vélo »
- « Aller à la médiathèque »

Dans l’ensemble, tous les enfants sondés ont partagé leurs désirs et leurs souhaits. Ce moment passé ensemble à partager leurs ressentis leur a plu. Ils souhaiteraient le faire plus souvent et espèrent qu’ils seront entendus.

LE REGARD DES JEUNES

Les jeunes ont été plus difficiles à sonder via le questionnaire des familles (« la parole aux jeunes »). Les réponses n’étant pas très nombreuses les concernant, ceux-ci ont pu être touchés lors des sorties et séjours essentiellement via des questionnaires à leur destination. Ainsi, plus d’une trentaine de jeunes en plus des réponses initiales ont pu être interrogés.

L’essentiel des adolescents situés dans la tranche d’âge 12-17 ans habitent dans le secteur nord de la Communauté de Communes. Ils sont scolarisés sur Mirande et Miellan en majorité et pour quelques-uns sur Auch, Cologne et Masseube.

A la question « que penses-tu des chantiers jeunes et des séjours ? Qu’est-ce qui te semble le plus important ? », c’est l’originalité de l’activité, du thème ou du lieu qui intéresse davantage les jeunes notamment la possibilité de dormir dans un espace insolite ou inhabituel (roulottes, tente...), les expériences comme un Escape Game ou un séjour surf et des activités hors territoire. L’implication dans les projets, les rencontres, la communication et l’apprentissage tout en s’amusant sont aussi des données importantes. La possibilité de monter des projets et d’être en autonomie plait aux jeunes et soutient leur volonté d’initiative et de solidarité. On observe également que les interactions avec d’autres enfants ou la présence des copains s’avèrent être des éléments indispensables au bon déroulement du séjour.

Les meilleurs souvenirs évoqués par les jeunes sont essentiellement liés à des moments de partage et de découverte : soirée avec les copains, dormir sous la tente avec les copines, Barcelone avec les amis, la préparation du projet tous ensemble, le séjour à Capbreton, le canoé, le cheval, le trampoline park, le body surf à Tarnos...

A la question « que proposerais-tu comme nouveau chantier / nouvelle activité / nouveau thème ? », les jeunes souhaiteraient un nouveau chantier consistant à peindre les murs des écoles avec de belles couleurs ou refaire les plantations dans les villages et rajouter des espaces verts. Ils proposent comme nouveaux thèmes, un séjour surf, un séjour à l'étranger, des vacances multi-sports et l'observation des animaux dans la nature.

L'ensemble des jeunes se disent ouverts à une communication via les réseaux sociaux, mails et SMS afin d'être plus au fait des possibilités les concernant.

LE REGARD DES ELUS

Les élus du territoire ont répondu à un questionnaire à leur destination sur la période du 14 janvier au 11 février 2019. Le nombre d'élus répondants s'élève à 33%.

L'analyse des questionnaires nous permet de mettre en avant le fait que la plupart des élus répondants ne sont pas à leur premier mandat et qu'ils sont actifs.

Les élus ont une vision positive de la politique enfance jeunesse sur le territoire. L'offre leur semble qualitative et cohérente. Ils estiment la politique rationnelle et élaborée en tenant compte des besoins des familles et essayant de s'adapter au plus près aux situations particulières.

Le maillage territorial est bon. Les structures sont bien en place et situées sur les lieux stratégiques et de passage. L'offre de service leur paraît complète et de qualité. Se pose juste la question de savoir si la Communauté de Commune a les moyens financiers suffisants pour maintenir les familles sur le territoire. Les élus ciblent notamment le public adolescent qui constitue selon eux l'avenir du territoire et encouragent la création d'infrastructures et de liens concrets pour qu'ils puissent s'impliquer.

Ils estiment qu'il existe suffisamment de structures pour accueillir les enfants et que celles-ci sont bien réparties sur le territoire. Ils jugent cependant que le Multi Accueil de Villecomtal pourrait être ouvert tous les jours de la semaine.

La rénovation et la modernisation de certains bâtiments leur semble indispensable pour les années à venir. La diversité des activités sportives et les infrastructures adéquates sont un frein également auquel il faudrait pallier sur les années à venir.

Les élus trouvent qu'il pourrait y avoir plus de structures et de projets de développement en faveur des adolescents. Ils souhaiteraient amener les jeunes à participer à la vie du territoire, à travers par exemple la création d'un Conseil Communautaire des jeunes ou un état des lieux des besoins des jeunes. Il faudrait selon eux développer les structures à destination des adolescents.

Une structure par secteur (Astarac, Baise et Arros) faciliterait la rencontre des ados qui sont contraints par les moyens de transports. Les jeunes veulent des points de rencontre mais pas obligatoirement des lieux dédiés. Le lieu qui a été créé par une génération ne convient pas forcément

à la génération suivante (ex : St Michel). Il leur paraît important d'avoir un référent ados pour fédérer et accompagner le groupe (le stimuler).

Ils considèrent, dans l'ensemble, qu'il n'existe pas suffisamment d'associations et d'initiatives permettant aux enfants et aux jeunes de s'intégrer et de jouer un rôle actif au sein des communes et du territoire en général. Il faudrait peut-être penser à mutualiser les services aux jeunes avec les Communautés de Communes voisines.

Les élus aimeraient amener les jeunes à proposer et réaliser des activités qui puissent développer chez eux l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. Il serait intéressant de faire des consultations citoyennes des jeunes ou de les intégrer à un Conseil des jeunes. Ils estiment que les jeunes ne sont pas assez régulièrement consultés et ne s'impliquent par conséquent pas assez dans la vie locale. Leurs besoins ne sont pas assez pris en compte.

Certains élus suggèrent que l'implication des jeunes ne peut être imposée mais qu'il faut arriver à les faire s'organiser collectivement pour devenir force de proposition et d'action en simultané. Il faut que les projets partent des jeunes et non pas le contraire. L'adulte ou l'élu est là pour accompagner (notamment la gestion d'une association s'ils n'ont pas 18 ans) mais pas pour décider à leur place.

Les demandes récurrentes des jeunes aux élus sont les suivantes :

- Un réseau d'équipements sportifs avec une offre diversifiée
- La création d'un budget participatif pour les projets des jeunes
- La création d'un Conseil des Jeunes au sein de la Communauté de Communes
- La création d'une équipe sportive ou d'un groupe de musique de la Communauté de Communes pour que les jeunes s'approprient leur territoire (ex : équipe AAG, orchestre AAG...)

LE REGARD DES PROFESSIONNELS

Seize entretiens ont été menés au sein des structures Petite Enfance, Enfance, Jeunesse de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne. Ils se sont déroulés du 30 novembre 2018 au 15 janvier 2019. Ces entretiens ont permis de relever l'avis des responsables de structures sur les points suivants :

- Les locaux
- L'accessibilité
- La fréquentation de la structure
- Les horaires
- L'équipe éducative
- Le projet pédagogique
- La place donnée aux familles
- La satisfaction des publics et des familles

Les locaux :

De manière globale, les locaux sont en assez bon état avec une campagne importante de travaux durant l'été 2018 qui doit se poursuivre chaque année. Toutefois la capacité d'accueil des salles d'animation n'est pas toujours adaptée aux effectifs présents ce qui engendre régulièrement un niveau sonore élevé. Cette difficulté est souvent palliée par la mise à disposition des salles de motricité des écoles, des salles des fêtes et équipements sportifs des communes. Plusieurs locaux sont utilisés par différents services (restauration, alae, classe) ce qui engendre des procédures de nettoyage importantes. Enfin, un manque d'espace de stockage est constaté.

Les 2 sites de Petite Enfance sont récents et agréables. Le Pôle de Villecomtal est spacieux et adapté. Cependant le Pôle de St-Elix Theux présente des espaces insuffisants. Deux projets d'agrandissements sont en cours d'élaboration, sur le Pôle de St-Elix ainsi que sur le site de St-Médard avec la création d'un espace dédié aux 3-5 ans.

Les travaux de mise en conformité des accès aux personnes à mobilité réduite ont été effectués sur l'ensemble des structures.

L'accessibilité des structures :

Malgré une Communauté de Communes très étendue, les 2 Pôles de Petite Enfance et les 2 ALSH desservent chacun le Nord et le Sud du territoire, respectivement situés sur les axes Auch/Lannemezan et Auch/Tarbes.

De plus, les structures d'accueil périscolaires sont présentes sur chaque RPI dont les écoles permettent un bon maillage territorial. Le transport scolaire permet également le regroupement des fratries au sein d'un même ALAE. Les bus et minibus de la Communauté de Communes permettent de la mobilité entre les services.

Enfin, la ludothèque située à Estampes est excentrée et donc peu visible.

Des parkings sont présents à proximité de chaque structure.

La plupart des structures sont situées stratégiquement sur le territoire sur des axes de passage et au centre des communes. Elles drainent un périmètre de population adapté et les responsables de structures estiment qu'il existe un bon maillage des services sur le territoire. Cependant on observe une absence de visibilité et d'identité claire de ces structures dû au manque d'une signalétique commune.

La fréquentation des structures :

Les ALSH et les ALAE connaissent de bons taux d'occupation en légère augmentation. On constate que l'augmentation concerne essentiellement la fréquentation des 3-5 ans, d'où une difficulté de mettre en place des activités adaptées à l'âge de chaque enfant (de 2.5 ans

à 11 ans) sur les petites structures. Enfin la fréquentation peut varier de manière importante d'un site à l'autre mais également d'une période à l'autre.

Le RAM et le LAEP ont une fréquentation variable d'une semaine à l'autre et d'une année à l'autre. Le LAEP de St-Elix quant à lui est très peu voir pas fréquenté depuis 2018.

Enfin, les multi-accueils sont bien identifiés et enregistrent des fréquentations régulières.

Les horaires :

Les amplitudes horaires des ALAE et du multi-accueil de St-Elix semblent convenir aux familles. Cas particulier pour l'ALAE de Labejan qui ferme à 18h45 pour répondre aux besoins de quelques familles (18h30 pour les autres ALAE). Horaires également satisfaisants pour l'ALSH avec une demande d'ouverture à 7h30 (comme l'ALAE) de quelques parents.

Sur le secteur de Villecomtal (ALAE et Multi-accueil), une demande d'ouverture plus importante est remontée : plus d'amplitude sur l'ALAE et plus de jours d'ouverture sur le Multi-accueil.

Enfin, les horaires du LAEP de Villecomtal ont été modifiés afin de s'adapter au plus près au rythme des familles.

L'équipe éducative :

On constate sur le terrain une forte implication des agents associée à une tendance à la démotivation. Les $\frac{3}{4}$ des agents interrogés sont en poste au sein de la collectivité depuis plus de 8 ans, ils possèdent les qualifications requises pour leur poste et souhaitent continuer à se former. Ils se montrent disponibles et se mettent au service des familles avec un objectif permanent de bien-être des enfants.

Cependant les professionnels soulèvent de manière unanime un manque de communication interne et de concertation. Ils sont en attente de réunions plus régulières avec l'ensemble de l'équipe, les responsables voir des élus.

Les responsables de structures évoquent une certaine instabilité des équipes d'encadrement avec un turn-over régulier qui complique le travail sur le long terme et des arrêts maladies fréquents. Cela engendre des difficultés de remplacement ainsi que l'annulation de certains départs en formation. On rencontre enfin des obstacles quant aux recrutements durables d'agents formés liés à l'hyper-ruralité du territoire et à des emplois du temps souvent morcelés.

Le projet pédagogique :

Les différents projets pédagogiques découlent du Projet Educatif de Territoire dont les équipes d'animation maîtrisent les différents axes. Il est consultable sur chaque structure et en ligne sur le site internet de la Communauté de Commune.

Le projet pédagogique de l'ALSH a été réalisé en 2015 et adapté par les équipes de chaque structure avant chaque période de vacances.

Le projet commun du service périscolaire est en cours d'écriture cependant il n'est pas propre à chaque site compte-tenu des mouvements de personnel et des difficultés à organiser des temps de réunion avec l'ensemble de l'équipe.

Le projet pédagogique du multi-accueil de St-Elix vient d'être écrit et celui de Villecomtal reste à être remis à jour compte-tenu de l'arrivée d'une nouvelle directrice.

Enfin, les professionnels des services péri et extra-scolaire estiment que les familles ont peu de connaissance des projets pédagogiques.

La place donnée aux familles :

D'une manière générale, les responsables de structures font remonter de bonnes relations avec les familles. Ils échangent avec elles au quotidien et entretiennent des rapports cordiaux. On remarque également un renforcement des liens et de la communication lors des changements dans la vie de l'enfant. Les équipes des accueils périscolaires font régulièrement le lien entre parents et enseignants.

Certaines structures ont instauré des temps d'échanges conviviaux autour de goûter ou de spectacle.

Les directeurs périscolaires regrettent toutefois n'avoir aucun lien avec certaines familles dont les enfants partent avec le transport scolaire.

La principale participation des familles se fait au niveau du don de matériel : jeux/jouets, matériel de récupération... Certains parents possédant des compétences spécifiques (sportives, artistiques, culturelles) interviennent ponctuellement lors d'animation ou plus régulièrement dans le cadre de projets. Enfin, on observe un lien plus ou moins important en fonction des sites, avec les associations de parents d'élèves.

La satisfaction des publics et des familles :

Les professionnels estiment que les parents et les publics de manière générale sont satisfaits du fonctionnement des services.

Certains enfants fréquentent les accueils péri ou extra-scolaires par envie et non par besoin de garde des familles.

III/PRECONISATIONS

La présentation du territoire, puis l'analyse de l'offre de la Communauté de Communes et des besoins des familles ont fait émerger quatre thématiques correspondant aux enjeux du territoire :

- la réhabilitation des équipements
- la couverture des besoins et l'optimisation des services
- l'amélioration de la communication ; avec notamment l'accessibilité de l'information aux familles comme fil rouge
- le développement d'une vision systémique

A partir des différents enjeux identifiés découlent des préconisations à mettre en place. Ces préconisations sont présentées comme des exemples de finalités et d'actions à intégrer dans le prochain CEJ. Elles permettront d'élaborer un futur schéma de développement.

Ces préconisations, loin d'être exhaustives, constituent les premiers éléments de réponses aux familles concernant les transformations à opérer pour passer de la situation actuelle à la situation visée pour les prochaines années.

Une fois les orientations principales retenues, un travail de terrain cohérent avec tous les acteurs concernés sera mis en place via des comités techniques afin de proposer des actions concrètes en vue d'une nouvelle contractualisation entre la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne et la CAF du Gers.

Le tableau suivant se veut être une synthèse des enseignements du diagnostic en vue du projet de contractualisation du CEJ :

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
AXE 1 REHABILITATION DES EQUIPEMENTS	. Vétusté du matériel . Manque de modernisation des locaux	Prioriser la réfection / rénovation des locaux actuels en fonction de leur vétusté et de leur implantation	. Mettre aux normes les locaux d'accueil . Moderniser les locaux . Améliorer le confort des enfants, du public et des personnels	. Poursuivre le travail d'amélioration des locaux et de renouvellement du matériel . Rechercher des cofinancements
	. Manque de visibilité de la démarche responsable écologique sur les structures	Optimiser le coût de fonctionnement des structures (économies d'énergies, mutualisation...)	. Diminuer les dépenses de fonctionnement . S'insérer dans une démarche de responsabilité environnementale	. Faire un état de lieux des problématiques liées aux dépenses énergétiques . Renforcer la mutualisation du matériel . Poursuivre le programme Watty afin de sensibiliser les enfants aux économies d'eau
	. Contexte d'hyper ruralité . Déficit d'équipements	Créer de nouveaux équipements	. Répondre aux besoins des familles pour "rester" sur le territoire . Se situer dans une démarche globale d'attractivité	. Créer de nouveaux lieux d'accueil pour les enfants, les jeunes, les parents, les familles: aire de jeux, terrains multisports, médiathèque... . Favoriser l'ouverture culturelle et artistique . Encourager les initiatives et la diversité des sports sur le territoire (Ecole intercommunale de Sports...)

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
<p style="text-align: center;">AXE 2 COUVERTURE DES BESOINS ET OPTIMISATION DES SERVICES</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Attente importante des familles qui ne peuvent pas utiliser le M A de Villecomtal comme mode de garde principal et unique 	<p>Adapter l'offre d'accueil des 0-3 ans aux besoins des familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Répondre à l'évolution du besoin des familles 	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en place un groupe de travail multi-partenarial autour de l'accueil du jeune enfant . Mettre en place une réflexion autour du concept de Jardin d'enfant
	<ul style="list-style-type: none"> . Difficulté à atteindre le public des ados et des jeunes adultes 	<p>Accentuer les projets en direction des ados et des jeunes adultes</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Combler un déficit d'actions en faveur des 15-25 ans . Rapprocher l'offre à destination des jeunes de leurs domiciles 	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en place une itinérance dans les locaux communaux afin de proposer plusieurs pôles d'activités intercommunaux à leur intention . Elaborer un plan d'action pour les 15-25 ans . Fidéliser les jeunes . Organiser un groupe de travail avec les acteurs concernés par ce public . Développer les projets en direction de cette tranche d'âge . Amener les ados à développer leur esprit critique . Mettre l'accent sur le numérique et le culturel . Développer la communication spécifique en direction des jeunes . Placer les 15-25 ans au cœur des projets afin qu'ils en soient acteurs

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
<p style="text-align: center;">AXE 2 COUVERTURE DES BESOINS ET OPTIMISATION DES SERVICES</p>	<p>. Fréquentation très faible sur le LAEP de Saint Elix Theux</p>	<p>Rendre le LAEP de St Elix plus attractif et optimiser ce service</p>	<p>. Améliorer la fréquentation et le fonctionnement du LAEP</p>	<p>. Maintenir les durées d'ouverture . Proposer de nouveaux créneaux ou lieux adaptés aux besoins des familles . Développer des actions et une communication adaptée</p>
	<p>. Absence d'interlocuteur sur la parentalité pour les familles avec enfants âgés de plus de 6 ans</p>	<p>Faire de la parentalité un des axes prioritaires de la politique familiale</p>	<p>. Développer le volet de la parentalité en réponse aux besoins identifiés</p>	<p>. Elargir la tranche d'âge accessible pour proposer des ateliers parents enfants aux plus de 6 ans . Développer le volet de la parentalité . Proposer des cinés débats... . Favoriser l'accompagnement à la parentalité et à la coéducation</p>
	<p>. Fréquentation très faible sur le SAPLEJ d'Estampes</p>	<p>Donner une visibilité à la ludothèque et en faire bénéficier les familles</p>	<p>. Répondre à une demande majeure des familles en termes d'amélioration de services identifiée dans l'enquête</p>	<p>. Délocaliser voir dédoubler la ludothèque dans des communes qui proposent d'autres services et à proximité d'une école (Villecomtal/St-Michel) . Proposer des rayonnages sur les thématiques du Projet Educatif De Territoire (Occitan, Ecocitoyenneté...)</p>

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
<p style="text-align: center;">AXE 2 COUVERTURE DES BESOINS ET OPTIMISATION DES SERVICES</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Temps de goûter et de détente trop courts . Suractivité . Peu de temps dans la nature 	<p>Prioriser l'axe du bien-être des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Répondre à une demande majeure de la part des enfants : respecter leurs rythmes 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser les temps de détente . Faire des temps de repas (notamment le goûter) des moments de partage sans précipitation . Proposer régulièrement des temps dans la nature . Développer le projet "bienveillance" dans le secteur de la Petite Enfance . Poursuivre le projet "relaxation, bien-être" dans les ALSH . Développer la collaboration avec des intervenants extérieurs
	<ul style="list-style-type: none"> . Tarifs des séjours trop onéreux pour les familles 	<p>Poursuivre la qualité de l'offre des séjours en s'adaptant au contexte familial en évolution</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Adapter la qualité de l'offre de séjours à l'évolution des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> . Poursuivre l'offre sur l'année . Etudier les freins financiers . Orienter / informer les familles sur les aides et les cofinancements
	<ul style="list-style-type: none"> . Formation des agents 	<p>Encourager la professionnalisation de l'ensemble des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Développer les compétences pour améliorer la qualité du service . Renforcer la confiance des agents . Proposer des parcours professionnels afin de stabiliser les équipes 	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en œuvre des plans de formations diplômantes (BPJEPS piscine...) pour répondre aux besoins . Renforcer les formations qualifiantes réglementaires (BAFD...) . Mettre en place une formation continue sur des besoins spécifiques et nécessaires (handicap, relaxation...)

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
<p style="text-align: center;">AXE 2 COUVERTURE DES BESOINS ET OPTIMISATION DES SERVICES</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Manque d'informations autour du handicap 	<p>Donner plus de visibilité autour du handicap dans l'offre de service</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap et de leurs familles sur le territoire . Changer les représentations autour du handicap . Favoriser l'intégration dans les équipes de personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en place des formations pour les acteurs éducatifs autour du handicap . Favoriser l'accessibilité des structures aux enfants, parents et personnels en situation de handicap

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
<p style="text-align: center;">AXE 3 AMELIORATION DE LA COMMUNICATION</p>	<p>. Besoin pour les familles de trouver les informations et de se les approprier</p>	<p>Améliorer la communication externe à destination des familles, des nouveaux arrivants, des ados...</p>	<p>. Permettre aux familles de trouver facilement les informations et de s'en servir efficacement</p>	<p>. Améliorer la communication de la collectivité à travers différents supports . Créer un livret d'accueil . Réviser la communication: site internet, bulletin interco, flyers... . Harmoniser la communication écrite autour d'une identité commune et identifiable . Afficher les informations dans les lieux de passage .Mettre en place une signalétique claire . Créer une mailing list des familles, des jeunes... . Mettre en place des outils d'identification des services . Former les responsables d'équipe aux méthodes de communication . Réfléchir à la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail conçu comme une plateforme de travail collaboratif : Portail Familles</p>

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
AXE 3 AMELIORATION DE LA COMMUNICATION	. Déficit d'informations en interne	Améliorer la communication interne entre les services	. Simplifier et rendre plus efficaces les rapports et les projets en commun	. Mettre en place un circuit d'informations clair et se l'approprier . Mettre en place des réunions thématiques
	. Déficit de communication aux élus	Renforcer la communication auprès des élus	. Prise en compte du rôle des élus locaux comme relais d'information et personnes ressources auprès des familles	. Faire des présentations régulières en Conseil communautaire . Envoyer des mails d'informations fréquents auprès des secrétariats de mairie . Faire la promotion des outils existants . Favoriser le partenariat et la mutualisation
	. Données administratives uniquement par écrit	Faciliter les inscriptions par internet	. Répondre à une demande majeure des familles en terme d'amélioration de services identifiée dans l'enquête	. Mettre en place un espace dédié aux familles accessible depuis le site internet pour répondre à cette donnée (Portail Familles)

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
<p style="text-align: center;">AXE 4 DEVELOPPEMENT D'UNE VISION SYSTEMIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Volonté des familles et des jeunes d'être acteurs des projets et de faire entendre leur voix 	<p>Inciter les familles et les jeunes à participer à l'élaboration de la politique familiale et sociale territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Encourager la démocratie participative autour de la politique enfance jeunesse du territoire . Impliquer les familles dans la dynamique éducative de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser la participation des familles et des jeunes à des groupes de travail, à l'élaboration des projets et leur appropriation . Renforcer la concertation . Solliciter régulièrement l'avis des enfants et des jeunes
	<ul style="list-style-type: none"> . Absence de passerelles entre les données sociales 	<p>S'insérer dans la dynamique de la Convention Territoriale Globale des Solidarités Gersoises</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Croiser les données sociales et appréhender l'ensemble des aspects sociaux conditionnant la vie quotidienne des familles 	<ul style="list-style-type: none"> . Inscrire le CEJ comme une composante au sein de la CTG
	<ul style="list-style-type: none"> . Déficit de partage d'expérience et de partenariats entre les structures enfance jeunesse 	<p>Encourager une continuité éducative structurée et efficiente en mutualisant les compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en place un fonctionnement en réseau pour les structures enfance jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> . Créer un outil web ressource pour les structures . Développer des projets en commun . Poursuivre les rencontres inter centres régulières . Organiser des rencontres entre les acteurs des différents secteurs afin de décloisonner petite enfance, enfance et jeunesse . Promouvoir les différentes passerelles tout au long du parcours éducatif

THEMATIQUES	CARENCES	ENJEUX	FINALITES	ACTIONS
<p style="text-align: center;">AXE 4 DEVELOPPEMENT D'UNE VISION SYSTEMIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Manque d'échanges entre les différents acteurs du territoire 	<p>Collaborer avec les différents acteurs du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Travailler davantage ensemble sur le même territoire 	<ul style="list-style-type: none"> . Mieux connaître et appréhender l'offre des différents acteurs du territoire . S'appuyer sur toutes les ressources (structures, associations, personnes...) . Développer de nouvelles synergies . Enrichir l'offre territoriale au niveau culturel, sportif, éducatif . Faire du lien intercatégoriel et social entre les différents acteurs
	<ul style="list-style-type: none"> . Sensation d'isolement et absence d'échanges réguliers avec les territoires voisins 	<p>Développer des relations avec d'autres territoires pour partager les expériences</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser l'enrichissement mutuel et l'ouverture collective 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser l'émergence de projets entre territoires . Développer les rencontres avec les territoires voisins : réunions et manifestations enfance jeunesse . Renforcer la communication et le travail sur l'image dans une démarche multi partenariale à l'échelle du territoire de l'Astarac (PNR) . Travailler ensemble sur de nouveaux usages numériques comme éléments fondamentaux du désenclavement